

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 12 pages.....200 F • 16 à 28 pages.....600 F • 32 à 44 pages.....1000 F • 48 à 60 pages.....1500 F • Plus de 60 pages ...2000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • TOGO 20 000F • AFRIQUE 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F • Avis d'immatriculations 10 000 F • Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 105084-GL déposée le 01/09/2022, M. KODJO Marthe Essan S, profession : Déclarant en douane, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJEKIN, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSOMOU et au Sud par l'emprise de la voie ferrée LOME ANEHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105867-GL déposée le 23/09/2022, M. GADEGBEKU Kokou Wofo, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BARSON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105887-GL déposée le 26/09/2022, M. DORGBLEY Yao Mawulikplémi, profession : Assistant d'hygiène, demeurant à TANDJOUARE et domicilié à TANDJOUARE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété DJIDO DZENYO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIDO DOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105888-GL déposée le 26/09/2022, Mme. KPONVI Afiwavi épouse ADAKPAM, profession : Ingénieur biologiste, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par la propriété ADJELI KOKOU, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la collectivité AGBAGNON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105889-GL déposée le 26/09/2022, Mme. ATCHA Sahadatou, profession : Aide-soignante, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBODEKA et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105890-GL déposée le 26/09/2022, M. KAFLAN Kossi Dogbeda, profession : Agent commercial, demeurant à TSEVIE et domicilié à HETSIAMI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMADENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YELOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105891-GL déposée le 26/09/2022, M. SOWOUDJI Kossidjé Mawupémon Rémi, profession : Topographe dessinateur, demeurant à AGOE et domicilié à ADIDOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 17ca, situé à LEGBASSITO MADJIKPETO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété GAVI APE NOEL et à l'Ouest par la propriété AKATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105892-GL déposée le 26/09/2022, M. SOWOUDJI Kossidjé Mawupémon Rémi, profession : Topographe dessinateur, demeurant à AGOE et domicilié à ADIDOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 56ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété GAVI, au Sud par les propriétés GBOLOGAN ET DJEGNON, à l'Est par la propriété BOUAME KOKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105893-GL déposée le 26/09/2022, M. DJAKPASSOU Yao, profession : Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN-WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à AFLAO SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2160, au Sud par la route ADIDOGOME YOKOE, à l'Est par le lot n° 2161A et à l'Ouest par le lot n° 2163.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105894-GL déposée le 26/09/2022, M. TAMEGNON Kossi Kwamey, profession : Contractor, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers AMOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105895-GL déposée le 26/09/2022, Mme. KOUDORO Kossiwa, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca, situé à AGBODRAFO DEVIKINME, connu sous le nom de AMOU-KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers AMOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105896-GL déposée le 26/09/2022, M. AKPAH Ekoué Kodjo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de TAMANYE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIGLO WOTODJO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105897-GL déposée le 26/09/2022, Mme. GBANDI Damba épouse AHSSIMI, profession: Responsable commerciale, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à LEGBASSITO KOVE, connu sous le nom de AHONDJO KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105898-GL déposée le 26/09/2022, Mme. AMAGBEGNON Kafoui, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 36ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 913 et 912A, au Sud par la route AGOE NYIVE MISSION TOVE de 70m, à l'Est par le lot n° 912A et à l'Ouest par le lot n° 914.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105899-GL déposée le 26/09/2022, M. NUNYABU Kokou Tepe, profession : Ingénieur génie civil, demeurant à LOME et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de TOTSIVI GBONVE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par les lots n° 55 et 57 et à l'Ouest par le lot n° 53.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105900-GL déposée le 26/09/2022, Mme. AMEWUHO Ablavi, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2A, au Sud par le lot n° 4, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 1.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105901-GL déposée le 26/09/2022, Mme. GOUTA DAVI Kaitlyn E, profession : Sans profession, demeurant à AGOE et domiciliée à HOMB I, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 55ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de AKOIN ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODJINSHI AMLETO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105902-GL déposée le 26/09/2022, Mme. KABLE N'gnefoumi A. épouse BATCHASSI, profession : Enseignante, demeurant à AGOE et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ATCHAVEDO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUDJI BANDJE HOUNGUES.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105903-GL déposée le 26/09/2022, M. N'ZONOU SANDA Essomanam, profession : Magistrat, demeurant à NOTSE et domicilié à NOTSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 748, à l'Est par le lot n° 747bis et à l'Ouest par le lot n° 751.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105904-GL déposée le 26/09/2022, M. DAKOU K. Mawuena M, profession : Inspecteur trésor, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 986, à l'Est par le lot n° 982 et à l'Ouest par les lots n° 985A et 986.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105905-GL déposée le 26/09/2022, Mme. ADJANOH Akokoe Valerie, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN GBADAGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 89ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud par la propriété AKPAGUELI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NADHON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105906-GL déposée le 26/09/2022, M. DJILO Djimessa Yawovi, profession : Maçon, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 61ca, situé à SANGUERA FOZUI, connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par la propriété ESSEH KOMLAN ALBERT et à l'Ouest par la collectivité KOUdakPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105907-GL déposée le 26/09/2022, M. AGBOVI Ayaovi, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMENOUVEKOU SEDABO, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105908-GL déposée le 26/09/2022, Mme. KOLOU Piguenedam, profession : Déléguée médicale, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des surfaces non dénommées.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105909-GL déposée le 26/09/2022, M. ABOUE Koffi G. Medard, profession : Prêtre, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 89ca, situé à SANGUERA ZOSSIME, connu sous le nom de DANLIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et à l'Est par le lot n° 117 et à l'Ouest par le lot n° 118.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105910-GL déposée le 26/09/2022, Mme. MENSAH Adjoa épouse STOCKLI, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 30m, au Sud par les lots n° 12 et 13 et à l'Ouest par le lot n° 10.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105911-GL déposée le 26/09/2022, M. ETSE Komla Abotsi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPON KOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVONYO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105912-GL déposée le 26/09/2022, Mme. NAWABE Kmongssoi épouse KOUGBLENOU, profession: Gestionnaire Comptable, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO ATTIIYIKPODJI, connu sous le nom de VIDOKE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOLA AFETSI et au Sud par une rue en projet de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105913-GL déposée le 26/09/2022, M. LIASSIDJI Mihesso, profession : Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TEKPE DENU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105914-GL déposée le 26/09/2022, M. AMEHOUN Koffi, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à TOGBLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGO-KOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FINI ETSE et à l'Est par la route GBODJOME à la nationale n° 2 de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105915-GL déposée le 26/09/2022, M. BEDEKELABOU Palaki-Pawi, profession : Inspecteur Général du Trésor, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 78ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ADANFLISSO, au Sud et à l'Ouest par la propriété GATIGLO TOGBE DANIEL et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105916-GL déposée le 27/09/2022, M. AKPAH Akouété, profession : Tailleur, demeurant à AGBATA et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ALAGLO AYAO, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité LANKPOZON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105917-GL déposée le 27/09/2022, M. HINE KWEKU Anumu, profession : Retraité, demeurant à BADJA et domicilié à BADJA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété ATIMADO KOSSIVI, à l'Est par une rue non dénommée et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105918-GL déposée le 27/09/2022, M. KULOH Kodjo, profession : Colonel, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 60ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le croisement de deux rues, au Sud par la collectivité AKOLIPO, à l'Est et à l'Ouest par des rues respectivement de 20m et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105919-GL déposée le 27/09/2022, M. AMEDJENOU Kokou Anani G, profession : Prêtre, demeurant à NOEPE et domicilié à NOEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 68ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AFLAO WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AHIABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105920-GL déposée le 27/09/2022, M. EKPETA Agleso Kossi, profession : Employé de Société, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 770, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 772 et à l'Ouest par le lot n° 771A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105921-GL déposée le 27/09/2022, M. EKPETA Agleso Kossi, profession : Employé de Société, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME TOKONOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIALE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105922-GL déposée le 27/09/2022, M. ATITSO Kokou Dégbé, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 64ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de BERNARD KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOLO-AVLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105923-GL déposée le 27/09/2022, M. DIOGO Ahlonkor, profession : Juriste, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOBOTOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105924-GL déposée le 27/09/2022, M. DIOGO Ahlonkor, profession : Juriste, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DAWONOUE MIHESSO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105925-GL déposée le 27/09/2022, M. TOME LAMBONI Gouyanoua, profession : Gendarme, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 96ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGODOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOMI AGOSSI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105926-GL déposée le 27/09/2022, M. DIOGO Ahlonkor, profession : Juriste, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à AFLAO SEGBE ZANE, connu sous le nom de SEGBE ZANE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété DODZEAUDZI et à l'Ouest par la propriété AFOLA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105927-GL déposée le 27/09/2022, Mme. AMOUZOUGAN Ayélé Senyenam épouse DOGBE-TOMI, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ABOVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété GADO AKOSSIWA, à l'Est par la route LEGBASSITO AGOSSITO de 20m et à l'Ouest par la propriété GADO AKOSSIWA et la collectivité SAKA LOLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105928-GL déposée le 27/09/2022, Mme. SANKAREDJA Mipoug épouse BONANTE, profession: Enseignante, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOTISSEMENT GENDARMERIE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 16, au Sud par le lot n° 18, à l'Est par le lot n° 17B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105929-GL déposée le 27/09/2022, Mme. AWOSSI Agossivi épouse ADJETE, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KAGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 38ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJIGBEM KOFFI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105930-GL déposée le 27/09/2022, M. AKUE Abosse Nontivoe, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKAME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOU et au Sud par la voie ferrée LOME ANEHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105931-GL déposée le 27/09/2022, M. HOUNSOUNOUKPE Kodjo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KOTOKOUKONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 05ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ETOU, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105932-GL déposée le 27/09/2022, M. et Mme OLYMPIO Godwin Joyman H. et WILSON-BAHUN Lakolé A, profession : Sans emplois, demeurant à USA et domiciliés à USA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKAKPO AFI AHOEFA F, au Sud par la propriété HODA KOSSI et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105933-GL déposée le 27/09/2022, M. ADJETE Amavi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord par un passage de 03m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSRAKOU KOMLAN et à l'Est par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105934-GL déposée le 27/09/2022, Mme. AYAWLI Adzo Dzigbodi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route nationale LOME KPALIME de 70m, au Sud par le lot n° 3A, à l'Est par le lot n° 4 et à l'Ouest par le lot n° 2.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105935-GL déposée le 27/09/2022, M. CREPPY Folly Yao, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPELI AYAO et au Sud par une rue de 22m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105936-GL déposée le 27/09/2022, M. IDRISOU Amadou, profession : Commerçant, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 497, au Sud par le lot n° 501, à l'Est par le lot n° 500 et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105937-GL déposée le 27/09/2022, Mme. AFIDEGNON Marie épouse KOMEDJA, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMAKO KOSSI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105938-GL déposée le 27/09/2022, Mme. LAWSON-SISSIBLISSI Anoko Ebejro, profession: Salariée, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 58ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité AGNIGBOLO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUSSOMOH ATTISSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105939-GL déposée le 27/09/2022, Mme. MENSAH Tele Lina Alda épouse HUNLEDE, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ASSIVITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 67ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DEGBENOU, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 49, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 54 et à l'Ouest par le lot n° 48.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105940-GL déposée le 27/09/2022, Mme. MENSAH Tele Lina Alda épouse HUNLEDE, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ASSIVITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 28ca, situé à AMOUTIEVE, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 166, au Sud par le lot n° 170, à l'Est par le titre foncier n° 12998 et à l'Ouest par la rue DAHOMEY de 06m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105941-GL déposée le 27/09/2022, Mme. KPETO Adjoavi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 29ca, situé à LOME BE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 706A et à l'Est par un passage de 06m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105942-GL déposée le 27/09/2022, M. TSOGBE Koffi Casimir, profession : Retraité, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 89ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AVENOU-BATOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1009, au Sud par le lot n° 1019, à l'Est par le lot n° 1018 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105943-GL déposée le 27/09/2022, M. KUEVIDJEN Messan, profession : Cadre Commercial, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 78ca, situé à AGOE NYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 967B, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 965.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105944-GL déposée le 27/09/2022, M. BAWILA Bassoma, profession : Professeur de Sport, demeurant à LOME et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 71ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité NYAGOME, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la propriété DOGLO et à l'Ouest par la collectivité AMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105945-GL déposée le 27/09/2022, M. DJARK Laletin, profession : Employé d'assurance, demeurant à AGOE et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à SANGUERA ZOPOMAHE, connu sous le nom de TONYEVIADJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHATROGA KOFFI ISRAEL et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105946-GL déposée le 27/09/2022, M. KOURA-BODJI Abdoul-Nasser, profession: Ingénieur Génie civil, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AFLAO AGBALEPEDOGAN, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par le lot n° 1917, à l'Est par le lot n° 1918 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105947-GL déposée le 27/09/2022, M. AYI Komla Adan, profession : Électricien Bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à KPESSI, connu sous le nom de ADOKPO-KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJIWANOU TOKEHO EVIEGNIAOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105948-GL déposée le 27/09/2022, M. POUWAKA Ani, profession : Déclarant en douanes, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de LANDJO, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GATO KOKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105949-GL déposée le 27/09/2022, M. RAMANOU Mawuli Owolabi, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de TAMANYE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 187, au Sud par le lot n° 183, à l'Est par une rue non dénommée de 30m et à l'Ouest par le lot n° 184.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105950-GL déposée le 27/09/2022, M. AHOLO Atsu, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOUNOR et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105951-GL déposée le 27/09/2022, Mme. MESSANH Ayoko, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE AFEDOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO KOKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105952-GL déposée le 27/09/2022, Mme. AYEDJINO Selome Ablavi, profession : Employée de banque, demeurant à LOME et domiciliée à KOFFI PANO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AKATO-AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MASSEME KOAMIVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105953-GL déposée le 27/09/2022, M. SANDA Aloubimondom, profession : Electricien, demeurant à AGOE et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 889, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par le lot n° 901 et à l'Ouest par les lots n° 900A et 899.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105954-GL déposée le 27/09/2022, M. MISSIAMENOU Koku Yebi, profession : Déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à DJIFA KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBEBBLOGNA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105955-GL déposée le 27/09/2022, M. BADJI Kpandja Yao J, profession : Expert-comptable, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPEME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété SODATONOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 10m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105956-GL déposée le 27/09/2022, M. ADZADO Koffi Amen, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AFOLA, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105957-GL déposée le 27/09/2022, M. SOVI Koku, profession : Administrateur des Finances, demeurant à LOME et domicilié à ADIDO-LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 84ca, situé à SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APPAH VITO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105958-GL déposée le 27/09/2022, M. MAGNANG Hezouwe, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GONGON KOFFI APEDO, au Sud par le lot n° 467B et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105959-GL déposée le 27/09/2022, Mme. EKON Koko Akou Séenam Colette, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN-WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 74ca, situé à AFLAO SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 784B, au Sud par le lot n° 786A, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par les lots n° 786A, 783 et 784B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105960-GL déposée le 27/09/2022, M. DANDOGA Kossivi, profession : Transporteur, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 32, au Sud par un passage de 06m, à l'Est par le lot n° 34 et à l'Ouest par le lot n° 33.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105961-GL déposée le 27/09/2022, Mme. AKPADJA Adjo Amédomé, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AFLAO AKATO VIEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EZOU AMEGAN KOAMI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105962-GL déposée le 27/09/2022, M. AWUSSI Minontikpo Yaovi, profession : Consultant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYAVI EDOH et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105963-GL déposée le 27/09/2022, M. AWUSSI Minontikpo Yaovi, profession : Consultant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 99ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par un espace non dénommé, au Sud et à l'Est par le lot n° 514 et à l'Ouest par le lot n° 513.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105964-GL déposée le 27/09/2022, M. AWUSSI Minontikpo Yaovi, profession : Consultant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYAVI EDOH et au Sud par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105965-GL déposée le 27/09/2022, M. AWUSSI Minontikpo Yaovi, profession : Consultant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AFIADENYIGBAN de 28m, au Sud à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOASSI AGBODJISSODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105966-GL déposée le 27/09/2022, M. SOKLOU Komi, profession : Électrotechnicien, demeurant à TABLIGBO et domicilié à TABLIGBO-CITE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 67ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 500, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par le lot n° 508C et à l'Ouest par le lot n° 508A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105967-GL déposée le 27/09/2022, M. BAKA Bagoubadi Hodo Abalo, profession : Ingénieur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 45ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADOKANOU ATTISSO KOSSI, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105968-GL déposée le 27/09/2022, M. KOUNGIZIAN K. Doh Mawuena, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 31ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 821, à l'Est par le lot n° 822A et à l'Ouest par le lot n° 822C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105969-GL déposée le 27/09/2022, M. ADOVI Kossi et Mme AGOTSI Yawa, profession: Agent de Sécurité et sans profession, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DROVOU YAWO MAWUENA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105970-GL déposée le 27/09/2022, Mme. BANIPO Laali Marie A. épouse BARNABO, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SOTED, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à BE CENTRE, connu sous le nom de TOKOIN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 153, à l'Est par les lots n° 151 et 154, et à l'Ouest par le lot n° 149.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers BARNABO Raphaël et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105971-GL déposée le 27/09/2022, M. FONGBEMI Fontche Ibrahim, profession : Directeur de société, demeurant à ANIE et domicilié à ASSIGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 47ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVOGAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105972-GL déposée le 27/09/2022, M. DOGBE Kossi T. Vinyenu, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEXOVON YAOTSE et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105973-GL déposée le 27/09/2022, M. ADADE Ayikoe, profession : Vendeur, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KAWO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLA KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105974-GL déposée le 27/09/2022, Mme. FALIDJI Délali Edèlonon, profession : Étudiante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété TOGBUI AZIADJIPE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105975-GL déposée le 27/09/2022, M. KITIVI Prudence, profession : Mécanicien Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 70ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la voie ferrée LOME ANEHO, à l'Est par les lots n° 475B, et 475C et 476B, et à l'Ouest par le lot n° 474.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105976-GL déposée le 27/09/2022, Mme. TCHONAN Edibadjo C, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KODJOVIAKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 08ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par une rue existante de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EWON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105977-GL déposée le 27/09/2022, M. EHE N. Victor, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE DU BENIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 77ca, situé à AGBODRAFO GBODJOME, connu sous le nom de AKPAGLI KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété AMEKOE APEMOBOU CONFORT, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité DJIKOUNOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105978-GL déposée le 27/09/2022, Mme. GBEGNO Amassah, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE AKATO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à LOME AFLAO VIEPE, connu sous le nom de AKATO TANI-KOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété KOUMAKO AGBODJINSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105979-GL déposée le 27/09/2022, Mme. OBA Akouvi Kayi F, profession : Secrétaire bureautique, demeurant à AGOE et domiciliée à KPODOHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de ANOKUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADEGNO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105980-GL déposée le 27/09/2022, M. LOISEL Elpidio Nicaise, profession : Comptable, demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AGODEKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la réquisition n° 55082, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété LOISEL C. LUCRECE et à l'Ouest par la propriété AGBEHONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105981-GL déposée le 27/09/2022, Mme. LOISEL Corine Lucrèce, profession : Revendeuse, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la réquisition n° 55082, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété AGBEHONOU et à l'Ouest par la propriété LOISEL E. NICAISE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105982-GL déposée le 27/09/2022, M. KOUWADA Komlavi Senyo, profession : Agent technique, demeurant à KARA et domicilié à TOMDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZANKU KOSSI et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105983-GL déposée le 27/09/2022, M. KOUWADA Kossi Selom, profession : Employé de bureau, demeurant à LOME et domicilié à KOTOKOUKONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 04ca, situé à SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ETSE DAMAGNY, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105984-GL déposée le 27/09/2022, M. SEGBENOU Tohoindo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 29ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 364, au Sud par le lot n° 368, à l'Est par les lots n° 363 et 366, et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105985-GL déposée le 27/09/2022, M. ZIKPI Kossi, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 82ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SAWODJI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105986-GL déposée le 28/09/2022, M. GNOUNGOU Jean-Claude Bemba, profession : Doctorant, demeurant à CANADA et domicilié à CANADA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105987-GL déposée le 28/09/2022, Mme. ADJAH Afoua Sena épouse ZEWOU, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDO-GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 63ca, situé à SANGUERA VOGOME, connu sous le nom de FOZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers EWON et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105988-GL déposée le 28/09/2022, M. LOMBENA Matiyen, profession : Ingénieur agroalimentaire, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBOGBO et à l'Est par la propriété ADANGBALO KWAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105989-GL déposée le 28/09/2022, Mmes PLASSEY Adjowavi épouse SYDOL, SYDOL Ayélé Essenam épouse GBAGA, SYDOL Ariane Gratias A. et SYDOL Alice H. E. Kayi, profession : Couturière, Employée, Comptable et Étudiante, demeurant à LOME et domiciliées à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à AGBODRAFO DEVIKINME, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105990-GL déposée le 28/09/2022, M. PANASSIM Franklin, profession : Élève, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOGLO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105991-GL déposée le 28/09/2022, M. AYEWA Kader, profession : Informaticien, demeurant à AGOE et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de GBONVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un espace non dénommé, au Sud par le lot n° 11, à l'Est par le lot n° 10B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105992-GL déposée le 28/09/2022, M. DABONI Messan Koffi et Mme ABOTSI Adzoavi Mikafui, profession : Revendeur et sans profession, demeurant à LOME et domiciliés à TOKOIN SOTED, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 370A, au Sud par le lot n° 371B, à l'Est par le lot n° 370C et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105993-GL déposée le 28/09/2022, M. BAGNAH Gabilick, profession : Comptable, demeurant à AGOE et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DANLIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATAYI, au Sud par une rue de 10m et à l'Est par la propriété DOGLO AFANGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105994-GL déposée le 28/09/2022, Mme. SOUMEY Safiatou épouse KABISSI, profession: Secrétaire, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 97ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de YOHONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105995-GL déposée le 28/09/2022, Mme. MENSAH Claire Lumema Akoua, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 62ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AYIVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105996-GL déposée le 28/09/2022, Mme. ISSIFOU Amina épouse DOHOHO, profession : Employée de banque, demeurant à LOME et domiciliée à FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJELI KODJO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105997-GL déposée le 28/09/2022, Mme. HOUNKPATI Louise Mevi S, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 06ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AGBALEPEDO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1784A, au Sud et à l'Est par le lot n° 1783A et à l'Ouest par la route DJIDJOLE TOTSIGAN de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105998-GL déposée le 28/09/2022, M. AGBOTSE Komlavi, profession : Chauffeur, demeurant à AGBELOUVE et domicilié à ASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à SANGUERA VOGOME, connu sous le nom de FOZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOME KOUGBLENOU KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105999-GL déposée le 28/09/2022, M. SIAKOU Komlan, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 45ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAWUENAM AKOSSIWA et au Sud par la route SEGBE ADIDOGOME de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106000-GL déposée le 28/09/2022, M. ABETE Baoumodom, profession : Attaché d'administration, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIYIKPODJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBANYO KOSSI et AGBAGNON KOMLAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106001-GL déposée le 28/09/2022, Mme. ADJRA Afi Sara, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 87ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 408B et 409A, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par le lot n° 408B et à l'Ouest par le lot n° 409A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106002-GL déposée le 28/09/2022, M. AZIATOR Moïse Komlan, profession : Étudiant, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AVLIFON, au Sud par une rue de 18m et à l'Est par les propriétés AVLIFON et AZIATOR KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106003-GL déposée le 28/09/2022, M. AMEDJONEKOU Messangan Ignace, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 74, au Sud par le lot n° 76B, à l'Est par le lot n° 77 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106004-GL déposée le 28/09/2022, M. AMEDJONEKOU Messangan Ignace, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de ADAMAVO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1416, au Sud par le lot n° 1420, à l'Est par le lot n° 1419 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106005-GL déposée le 28/09/2022, M. WAGNAN Komlan Dodji, profession : Étudiant, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAGOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106006-GL déposée le 28/09/2022, M. GAGOU Koffi Mawuna, profession : Transitaire, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPSSI, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 1128, au Sud par une réserve administrative spéciale, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1129.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106007-GL déposée le 29/09/2022, Mme. TEKO-AGBO Ayelevi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LAWSON et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106008-GL déposée le 29/09/2022, M. APELY Kossi Ababio, profession : Administrateur des finances, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMEDE DOGAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106009-GL déposée le 29/09/2022, M. TRENOU Koffi Marius, profession : Technicien, demeurant à ANEHO et domicilié à AGBAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca, situé à ANEHO KOSSI, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMETEPE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106010-GL déposée le 29/09/2022, M. KUDAWOO Komi Dzidzobé, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 83ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 464, au Sud par le lot n° 462C, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots n° 462A et 463A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106011-GL déposée le 29/09/2022, Mme. ADAM Nouratt Traoré, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBOGAN et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106012-GL déposée le 29/09/2022, M. KASSANG Passimassimé, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité YAMLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106013-GL déposée le 29/09/2022, M. KPANOUYOU Toora, profession : Ingénieur de travaux, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO KLOTEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud et à l'Est par la collectivité MOTI ATITSO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106014-GL déposée le 29/09/2022, M. DJAKOUTI Mitré, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 44ca, situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 3, au Sud par la rue des noyers de 14m, à l'Est par le lot n° 8 et à l'Ouest par le lot n° 6.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'église des Assemblées de Dieu du Togo Temple de la Foi-Lomé II et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106015-GL déposée le 29/09/2022, Mme. TSEGAN Abla, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN HOPITAL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 21ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AVEYIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud par le lot n° 1586, à l'Est par une rue en projet de 20m et à l'Ouest par le lot n° 1589 démembré.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106016-GL déposée le 29/09/2022, M. TAGBA Koudjoukabalo, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVI GNALAY-TASHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106017-GL déposée le 29/09/2022, Mme. PANA Mananawe épouse AGOBO, profession : Gestionnaire des ressources humaines, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEDEDZISSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106018-GL déposée le 29/09/2022, M. TAGBA Koudjoukabalo, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AXOVI AMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106019-GL déposée le 29/09/2022, Mme. AMEKOU DI Afi épouse ZOTOGLO, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 12ca, situé à BAGUIDA KPOGAN, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LOGOSSOU ADOKOU et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106020-GL déposée le 29/09/2022, M. YAYAN. Abdel-Djamiou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA VAKPOSSITO, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 391A, au Sud par le lot n° 392, à l'Est par le lot n° 393 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106021-GL déposée le 29/09/2022, M. BISSETI Mardja, profession : Retraité, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud et à l'Est par la propriété KPODZRO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106022-GL déposée le 29/09/2022, M. N'BLASSO Akuété, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KANYIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 05ca, situé à AGOE NYIVE ADETIKOPE, connu sous le nom de AVETA-LOWOE AGBLEDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété POUGLA KOMI et à l'Ouest par la propriété KAKANOU KOMI AGBEMON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106023-GL déposée le 29/09/2022, Mme. KELEWOU Essolabina, profession : Sous-officier, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOUGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106024-GL déposée le 29/09/2022, M. CHEKI Kofi Boniface Parfait, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 04ca, situé à BAGUIDA DEVEGO, connu sous le nom de OLIBOKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété ADZAKA MEDZAGO, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par la propriété AYI METTA et à l'Ouest par la propriété ADANLESSASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106025-GL déposée le 29/09/2022, M. DAMA Salifou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AGBLEDZI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété KLOMEGAN, au Sud par la propriété AMEDOR KODJO, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété AGBEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106026-GL déposée le 29/09/2022, M. BEDIAKU Yao Délali, profession : Agent de banque, demeurant à ATAKPAME et domicilié à ATAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de GBEMOUKPODJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOFFI, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106027-GL déposée le 29/09/2022, M. et Mme LAVISON D. Kokou Eric et AKAKPO Adjoa Paule Pedo épouse LAVISON, profession : Revendeur et financière, demeurant à LOME et domiciliés à NYEKONAKPOE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise et française, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO-KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 27A, au Sud par le lot n° 29, à l'Est par le lot n° 28 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106028-GL déposée le 29/09/2022, M. AKAKPO Mensah Koami, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADAKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106029-GL déposée le 29/09/2022, Mme. OGOUBI Affi épouse AHATEFOU, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KAGLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106030-GL déposée le 29/09/2022, M. AKUE-ATSAH Adoté Akpayaka, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier et d'un autre quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 60ca, situé à LEGBASSITO SANYRATO, connu sous le nom de ZION KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné PARCELLE A : au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est, à l'Ouest par la propriété TENGUE et au Sud-Est par la parcelle B. PARCELLE B : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TENGUE, au Nord-Ouest par la parcelle A et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106031-GL déposée le 29/09/2022, Mme. ADOZOUKEN Ayaovi Eya épouse AJAVON, profession: Retraitée, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 95ca, situé à LOME, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABA K. et au Sud par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106032-GL déposée le 29/09/2022, M. LAWSON ANANI Assiandou, profession : Professeur de lycée, demeurant à SODO et domicilié à AKLOMA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 17ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGOSSOU GOZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106033-GL déposée le 29/09/2022, Mme. ALABI Moyibatou, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de GBLINKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété N'SOUGBLO M.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106034-GL déposée le 29/09/2022, Mme. YACOB Kossiwa, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 5bis, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 3bis et à l'Ouest par le lot n° 7bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106035-GL déposée le 29/09/2022, Mme. FOLLY Afiwa M. Fidelia, profession : Ménagère, demeurant à AMENOPE et domiciliée à AMENOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route LOME KPALIME de 70m, au Sud par le lot n° 30, à l'Est par le lot n° 22B et à l'Ouest par le lot n° 21.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106036-GL déposée le 29/09/2022, M. GABLA Koffi, profession : Électricien auto, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 04ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KAGLAN XELEDOME et à l'Est par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106037-GL déposée le 29/09/2022, M. ANTHONY Pa-Chell Komlan, profession : Employé, demeurant à LOME et domicilié à BE-CHATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 34ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOSSOU, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106038-GL déposée le 29/09/2022, M. GANIOU Latifou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106039-GL déposée le 29/09/2022, M. ISSFOU Omar, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 68ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHADZI-DZRAH et au Sud par une rue existante de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106040-GL déposée le 29/09/2022, M. ALOGNON Kekou Ayi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 51ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO AGBO KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106041-GL déposée le 29/09/2022, Mme. TOHOULEBA Tchilalou épouse ESSO, profession: Sociologue, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 59ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LEGBASSITO KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANTHONY KOAMI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106042-GL déposée le 29/09/2022, M. DJIWA Dadjorma, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ADEWI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALI KOFFI JEAN, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106043-GL déposée le 29/09/2022, M. TEOURI Josué, profession : Étudiant, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de SEGBEDJI KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBEDJI EKLU et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106044-GL déposée le 29/09/2022, M. TEOURI Josué, profession : Étudiant, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAFFA PAPA et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106045-GL déposée le 29/09/2022, Mme. MAYA Yawa Mawussé, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOSSE et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106046-GL déposée le 29/09/2022, M. TEKO-AGBO Folly, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 241, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 245 et à l'Ouest par le lot n° 244A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106047-GL déposée le 29/09/2022, M. AZANKPE Akoété, profession : Ingénieur agronome, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AFLAO AKATO-VIEPE, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AXOLOUTSE SRABI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106048-GL déposée le 29/09/2022, Mme. SOUKOUNA Fatoumata épouse ADOSSAMA, profession: Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATSIGAN YAO, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106049-GL déposée le 29/09/2022, Mme. SOUKOUNA Fatoumata épouse ADOSSAMA, profession: Couturière, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 67ca, situé à LOME AFLAO TOTSI, connu sous le nom de BATOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est le lot n° 100A, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106050-GL déposée le 29/09/2022, Mme. SOUKOUNA Fatoumata épouse ADOSSAMA, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 36ca, situé à AFLAO TOTSI, connu sous le nom de BATOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 430A, au Sud par le lot n° 428A, à l'Est par le lot n° 430A-428C et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106051-GL déposée le 29/09/2022, M. AGBOVON Kodzo Ametefe, profession : Agent technique, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 72ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 28, au Sud par le lot n° 34, à l'Est par les lots n° 31 et 33, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106052-GL déposée le 29/09/2022, M. GAFFA Assa Wabi, profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 33ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOEDAKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 22, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la ligne de la moyenne tension et à l'Ouest par le lot n° 25.

Il déclare que ledit immeuble appartient à GAFFA Azia Leyla et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106053-GL déposée le 29/09/2022, Ms. HOUNKPATI Kokou Mathias et HOUNKPATI Comlan Pepe, profession : Directeur de société et retraité, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 77ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de KOTOKLOE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la propriété EKUE et à l'Ouest par une rue.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu HOUNKPATI Paul et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106054-GL déposée le 29/09/2022, M. AKPAGLO Djifa Komla, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODAN-KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADEHOIN SIKA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106055-GL déposée le 29/09/2022, Mme. KARSA-TCHASSEU Mabéba-Mia, profession : Agent fret aérien, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVINOU YAWO et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106056-GL déposée le 29/09/2022, M. LAWSON Laté, profession : Juriste, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de GLIDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées et à l'Ouest par le lot n° 768.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106057-GL déposée le 29/09/2022, M. DJHOSSOU A. Juste Darius, profession : Gestionnaire, demeurant à KPOGAN et domicilié à BAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN AGBETIKO, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEHONOU ESSEH et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106058-GL déposée le 29/09/2022, Mme. NAYKPAGAH Banaoda Awissi K. épouse MAMARE, profession : Comptable gestionnaire, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AGOE NYIVE VAKPOSSITO, connu sous le nom de TELESSOU ADOKPOKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 801B et à l'Est par le lot n° 800.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106059-GL déposée le 29/09/2022, M. MOUKPE Kodjo Esouhouna, profession : Adjudant de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 61ca, situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité SHIKA, au Sud par la route SAGBADO LANKOUVI, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHIABA ZOTEPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106060-GL déposée le 29/09/2022, M. KARBOU Esouhouna, profession : Agent de sûreté, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOKOU KOAMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106061-GL déposée le 29/09/2022, M. SOGBEDJI Mianikpo, profession : Enseignant chercheur, demeurant à AGOE et domicilié à RESERVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 48ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOVINOUE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106062-GL déposée le 29/09/2022, M. D'ALMEIDA Théodore Brother Assion, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 11ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN YOVO KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité N'GOYI et à l'Est par la collectivité LAMBOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106063-GL déposée le 30/09/2022, M. BANAVAI Moussa Aboudi-Bastou, profession : Ingénieur Telecom, demeurant à AGOE et domicilié à SORAD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NOUMENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106064-GL déposée le 30/09/2022, Mmes ACAKPO-ADDRA Carine G. L. Adjoa et ADDRA Rachel Bayi Marie, profession : Juriste et chargée de projet, demeurant à LOME et domiciliées à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 13a 01ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIKPLONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité MAGNO, au Sud et à l'Est par la propriété ACAKPO ADRA VIGNON.

Elles déclarent que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu ACAKPO-ADDRA Comlanvi Vignon et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106065-GL déposée le 30/09/2022, Mme. ACAKPO-ADDRA Carine G. L. Adjoa, profession : Juriste, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 51a 66ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété VIGNO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MAGNON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106066-GL déposée le 30/09/2022, Mmes ACAKPO-ADDRA Carine G. L. Adjoa et ADDRA Rachel Bayi Marie, profession : juriste et chargée de projet, demeurant à LOME et domiciliées à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 78a 43ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de SIKPLONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité MAGNO, au Sud par la propriété ACAKPO ADRA et à l'Est par les propriétés TOUDJI et MODENOU.

Elles déclarent que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu ACAKPO-ADDRA Comlanvi Vignon et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106067-GL déposée le 30/09/2022, Mmes ACAKPO-ADDRA Carine G. L. Adjoa et ADDRA Rachel Bayi Marie, profession : Juriste et chargée de projets, demeurant à LOME et domiciliées à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 53a 07ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de SIKPLONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ACAKPO ADRA, au Sud et à l'Ouest par la collectivité MAGNO.

Elles déclarent que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu ACAKPO-ADDRA Comlanvi Vignon et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106068-GL déposée le 30/09/2022, Mme. DJAGBALE Yendoukoi, profession : Logisticienne, demeurant à AGOE et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVIE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVON et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106069-GL déposée le 30/09/2022, Mme. ETEH-BENISSAN Dédévi Agunzé Flora Augusta, profession : Retraitée, demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ANIMAGNA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété MENSAH, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106070-GL déposée le 30/09/2022, Mme. KOUDIGUE Akossiwa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOU AHALI et à l'Est par la propriété KOUDIGUE CELINE AFI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106071-GL déposée le 30/09/2022, Mme. DONI Pauline, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AKOLIPO et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106072-GL déposée le 30/09/2022, M. DONI Worou Koffi, profession : Vétérinaire, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOLIPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106073-GL déposée le 30/09/2022, M. SEMABIA Kuma Blewusi, profession : Responsable commercial, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 0a 92ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de KLEME-AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBOSSE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106074-GL déposée le 30/09/2022, Mme. KERIM Safoura, profession : assistante de gestion, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 66ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPATIMA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106083-GL déposée le 30/09/2022, Mme. NEVIS Ablavi Asiatou, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOTAME AGBODJINSHI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106084-GL déposée le 30/09/2022, Mme. D'ALMEIDA Ayélé Blanche Christine, profession : Ménagère, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à ANEHO GBODJOME, connu sous le nom de KOUTIGBLE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ETOUH ANOUMOU, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété ETOUH M.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106085-GL déposée le 30/09/2022, Mme. AGBETOGNEAWOU Agossi Amelin épouse RUEDI, profession: Comptable financier, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers AFOLA APALOO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106086-GL déposée le 30/09/2022, M. AMOUZOU Adjowoda, profession : Traducteur, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO YIDAVE, connu sous le nom de YIDAVE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZOUMA ADEWUTO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106087-GL déposée le 30/09/2022, M. GBESSAYA Gilbert Gbénadé, profession : Fonctionnaire à l'Etat civil, demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 07ca, situé à LOME AFLAO WONYOME, connu sous le nom de WONYOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 651A, au Sud par le lot n° 652, à l'Est par un lot non numéroté et à l'Ouest par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106088-GL déposée le 30/09/2022, M. AHYEE Djeradi Amah, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 57ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBEDA et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106089-GL déposée le 30/09/2022, M. FOLI Kokou, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AGOE NYIVE SANGUERA, connu sous le nom de VOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EHON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106090-GL déposée le 30/09/2022, Mme. KLOVI Adjovi Sabine, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 393, au Sud par le lot n° 397, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 394.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106091-GL déposée le 30/09/2022, Mme. KLOVI Adjovi Sabine, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à ANEHO GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADELA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106092-GL déposée le 30/09/2022, M. ALEDI Bozobendou, profession : Inspecteur trésor, demeurant à TSEVIE et domicilié à DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SOWOU KODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106093-GL déposée le 30/09/2022, M. KALIPE Koffi Miwononvi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 65ca, situé à LOME AGODEKE, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEWONOU KODJOVI et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106094-GL déposée le 30/09/2022, M. KPELOU Ankou, profession : Retraité, demeurant à KARA et domicilié à KARA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 28ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par les lots n° 548 et 551, à l'Est par le lot n° 550B et à l'Ouest par le lot n° 549A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106095-GL déposée le 30/09/2022, Mme. AVIVOR Akuavi Mawusimé, profession : Secrétaire de direction, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KAGLAN et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106096-GL déposée le 30/09/2022, M. BODE Hanassou, profession : Sous-officier, demeurant à LOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGBO KOMLA FRANCOIS.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106097-GL déposée le 30/09/2022, M. DETCHINLI Kodjovi Sotome, profession : Ingénieur agronome, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SORAD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie express de 70m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 240 et à l'Ouest par le lot n° 238.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106098-GL déposée le 30/09/2022, Mme. TOULASSI Ayawoavi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 52ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de ZONE D'EXTENSION N°1, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1268, au Sud par le lot n° 1264, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 1265.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106099-GL déposée le 30/09/2022, Mme. BADA Améliévi Promise, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à BE ALAGLO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADOKOU, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par un passage de 05m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106100-GL déposée le 30/09/2022, M. WESSINOU Elikplim Yao, profession : Employé de banque, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de AKATO-DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUNI et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106101-GL déposée le 30/09/2022, M. GNADE Komlan Koniam, profession : Agent de douane, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 46ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GBEKE et à l'Ouest par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106102-GL déposée le 30/09/2022, M. NAPO Waké, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOMBLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106103-GL déposée le 30/09/2022, M. NAMPANE Noufou, profession : Technicien supérieur en commerce, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EGBLA KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106104-GL déposée le 30/09/2022, Mme. DOSSOU Adanhoué Améwotouè, profession: Accoucheuse, demeurant à ANEHO et domiciliée à GLIDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de ZEBEVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMAH TCHOUITCHOUI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106105-GL déposée le 30/09/2022, M. KASSEGNE Atsou, profession : Gestionnaire comptable, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSOKPOSSOU et ATILLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106106-GL déposée le 30/09/2022, Mme. DEGBE Akoua épouse AZONDOGA, profession: Retraitée, demeurant à TABLIGBO et domiciliée à TABLIGBO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GADA, au Sud par la propriété AGBOSSOVON et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106107-GL déposée le 30/09/2022, Ms. AJAVON MEH T. Ayih Guy F. W, AJAVON Meh Amah Coco et AJAVON Jo Veynardt M. M , profession : Chef département, Médecin et Financier, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 55ca, situé à AGBEDRAFO, connu sous le nom de AGOVOUDOU DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KANGNI K. KAYI, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une rue non dénommée de 16m et la propriété DOSSOU TRAVO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106108-GL déposée le 30/09/2022, M. ADOUVI Koffi, profession : Directeur de société, demeurant à AGBATA et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 04ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété COMLAN DOSSEH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106109-GL déposée le 30/09/2022, Mme. IBRAHIMA Rizkhatou épouse ALI, profession : gestionnaire des ressources humaines, demeurant à AGOE et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADAMADO KODJO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106110-GL déposée le 30/09/2022, M. N'DITIGHOUN M'pemba, profession : Plombier, demeurant à NOTSE et domicilié à KPELE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NUAKEY YAO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106111-GL déposée le 30/09/2022, Mme. HAZOU Kéméalo Carmel, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADODO YAOVI PROSPER et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106112-GL déposée le 30/09/2022, M. D'ALMEIDA Manko Ayayi, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODAN, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBENOUWOPE, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106113-GL déposée le 30/09/2022, M. BOCCOVI Ayayi Homefa, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 37ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAWA.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu BOCCOVI Fêfê Ayayi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106114-GL déposée le 30/09/2022, M. ASSAGBA Yawo Ametefe, profession : Comptable-gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la route SEGBE ADIDOGOME de 30m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIGBAN et ASSAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106115-GL déposée le 30/09/2022, M. KOUTOWOU Amavi, profession : Maçon, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 21ca, situé à BE, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 255A, au Sud et à l'Est par des rues de 20m et à l'Ouest par la voie express de 80m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106116-GL déposée le 30/09/2022, M. AKILA Tariyo Koffitsè, profession : Enseignant, demeurant à KOUGNOHOU et domicilié à DJELE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de XEVITIGOME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAM HOUNGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106117-GL déposée le 30/09/2022, M. AGBEMEDINAO Kossi, profession : Employé, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATOUNOUVI, au Sud par la propriété AGBEMADJAO et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble0 lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106118-GL déposée le 30/09/2022, Mme. AVOUDJIGBE E. Elisabeth, profession : Employée, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 30ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AVOUDJIGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AVOUDJIGBE, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 0555-RM déposée le 05/05/2022, M. TCHALARE Ouro Zimaré, profession : Docteur en Pharmacie, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 63a 86ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpô, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété GNANLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05148-RM déposée le 23/09/2022, M. ESSOKASSI Pakoundi B, profession : Instituteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra Kohe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Atitoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest ADENYO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05149-RM déposée le 23/09/2022, Mme. OCLLOO Abra Kafui, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Wonyome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 58ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOGNON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05150-RM déposée le 23/09/2022, M. ADONSOU Kokouvi Emmanuel, profession : Chargé de Programmes, demeurant à Nairobi et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 98a 68ca, situé à Bolou Vavatsi, connu sous le nom de Kpeto, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MARCK, au Sud par la propriété GNAMEY Mensah, à l'Est par la propriété BADAGBON Koffi et au Sud-Ouest par la propriété AHONDO Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05151 déposée le 23/09/2022, M. ADONSOU Kokouvi Emmanuel, profession : Chargé de Programmes, demeurant à Nairobi et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Bolou Bolougan, connu sous le nom de Tokoin, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14 et 18m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHONDO Atsuvia Sefako.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05152-RM déposée le 23/09/2022, Mme. PLETOU Adzovi Mawusi, profession : Infirmière, demeurant à Siou et domiciliée à Borga, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 25ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité GOLO, au Sud par une zone d'utilité public, à l'Est par la collectivité ATOUWONOU et à l'Ouest par la réquisition 51382.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05153-RM déposée le 23/09/2022, Mme. GODOE Akossiwa Dadjifa, profession : Enseignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 30ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ANADOR, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KETSRI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05154-RM déposée le 23/09/2022, M. DROVI Kokou Simon, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Gblainvié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 08a 72ca, situé à Bolou-Kpeme, connu sous le nom de Todzi, préfecture de Zio et borné au Nord par une propriété non dénommée, au Sud par les collectivités ADOKOU et ATIEZO, à l'Est par la collectivité NOUKANTI et à l'Ouest par la collectivité AHONDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05155-RM déposée le 23/09/2022, M. FIOEKOU Togbe, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 40a 65ca, situé à Tsévié Bolou, connu sous le nom de Vavatsi, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété TEVIKO Aboutou, au Sud par la propriété ADOKOU Kokou et celle de TOVIWU Abotsi, à l'Est par la propriété AHONDO Messavi et à l'Ouest par la propriété ADOKOU Atitso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05156-RM déposée le 23/09/2022, M. SOHOUBO Ernest, profession : Commerçant, demeurant à Tabligbo et domicilié à Akpadjavi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 37ca, situé à Tabligbo, connu sous le nom de Akpadjavi Kondji, préfecture de Yoto et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ADJA KETOGLO, au Sud par la route Tabligbo Amégnran de 30m et à l'Est par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05157-RM déposée le 23/09/2022, M. SOHOUBO Ernest, profession : Commerçant, demeurant à Tabligbo et domicilié à Akpadjavi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 20ca, situé à Tabligbo Tekpogle, connu sous le nom de Assiyéyé, préfecture de Yoto et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALASSAN et à l'Ouest par la rue du nouveau marché de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05158-RM déposée le 23/09/2022, M. KPELA Balakiyem, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 41ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adjoguidi-Ayéto, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIOGBE Kayi Hoto et à l'Est par une rue non dénommée de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05159-RM déposée le 23/09/2022, M. AZIAMBA Amey Amegninou, profession : Marechal des Logis-Chef, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Avetato, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADONSOU Kossi et au Sud par une rue de non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05460-RM déposée le 23/09/2022, M. AMEYOU Kodjo Dodji, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant à Morétan et domicilié à Morétan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 30ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avéaké, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité GAZIYEWE, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05161-RM déposée le 23/09/2022, Mme. SOWADJI Sossime, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Togolaise, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00c a, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Adidové, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HEDEDZI Koffi Homayo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05162-RM déposée le 23/09/2022, M. EHON Kouassi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Forever, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 71ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NADJA Ayawa et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05164-RM déposée le 23/09/2022, M. KODOM N Serge Michel, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Ehoé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18, 16 et 16m et au Sud par la propriété ABIEWOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05165-RM déposée le 23/09/2022, M. DOSSEH Komlan Evi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Lifitime, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité ALEKE Sotodalo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14, 14 et 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05166-RM déposée le 23/09/2022, M. NAMOUGOU Bannibe, profession : Maçon Carreleur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 04a 28ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Avékodji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité EKPO et VEDOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05167-RM déposée le 23/09/2022, M. SOKPEVI Kodjo, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Klikamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 45ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Wadapi, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOGBE Ayawo, au Sud par une propriété non dénommée et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05168-RM déposée le 23/09/2022, M. BIEGNIEBE Yendoumban, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHO Kossi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05169-RM déposée le 23/09/2022, Mme. ONOUADJE Kadoukpe, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Gbonvé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 91ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Goka-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05170-RM déposée le 23/09/2022, Mme. ONOUADJE Kadoukpe, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Gbonvé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 65a 94ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gbavé-Womé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité AZIAGBEGAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05171-RM déposée le 23/09/2022, Mme. AOUTE Yawoavi Massan, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domiciliée à Kegué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Zéglé Apéyéyéyé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GADEGBEKOU et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05172-RM déposée le 23/09/2022, M. AVLEGOU Koffi, profession : Professeur d'EPS, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Demakpoè, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOGBO et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05173-RM déposée le 23/09/2022, M. MESSAN Kodjo Djifa, profession : Météorologiste, demeurant à Kara et domicilié à Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Hévè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIAKLO-ATOH, au Sud par la propriété KOUDO Afi Marie et à l'Ouest par la voie de contournement de 35m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05174-RM déposée le 23/09/2022, M. KODJOVI Ahlonko Koami, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 17a 91ca, situé à Bagbé-Gare, connu sous le nom de Lando Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété TEVI BENISSAN Patrick, au Sud par la propriété KODJOVI A Koko, à l'Est par la propriété ALAGLO Amah et à l'Ouest par la propriété BATHILY Kébé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05175-RM déposée le 23/09/2022, M. KODJOVI Ahlonko Koami, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBOWIA, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05176-RM déposée le 23/09/2022, Mme. ATCHA Sahadatou, profession : Aide-Soignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Wli Kouvé, connu sous le nom de Abotsi-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIAKOU-EKPE Abotsi, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05177-RM déposée le 23/09/2022, M. DAYOU Mawule Kokouvi, profession : Diacre, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 58a 73ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Alagbadza, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTI Kodzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05178-RM déposée le 23/09/2022, M. MAHAMADOU Rachid, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Akodésséwa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 41a 07ca, situé à Gapé-Centre, connu sous le nom de Wouve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05179-RM déposée le 23/09/2022, M. ATCHA Aboudourachidou, profession : Employé de Société, demeurant à Kara et domicilié à Kpelouwai, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 12ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Djagbalèn, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TONOU Agbessi Akouavi et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05180-RM déposée le 23/09/2022, M. SAMAN Teyi Pirenam, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Hoekpodji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIVON Komi et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05181-RM déposée le 23/09/2022, M. SAMAN Teyi Pirenam, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Aveyaké, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la nouvelle voie du contournement de 70m, à l'Est par la jonction la rue non dénommée et la nouvelle voie du contournement et à l'Ouest par la propriété NUWOATO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05182-RM déposée le 23/09/2022, M. AGO Hezouwe, profession : Employé de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Kohe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 35ca, situé à Kovié Ananissimé, connu sous le nom de Tédo, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KALENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05183-RM déposée le 23/09/2022, Mme. ANTHONY Massanvi Akpedzene, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 78ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de KLoutinmè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété LOGOSSOU Y Sassou, au Sud par une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété KOTO Tovon.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05184-RM déposée le 23/09/2022, M. GADO Biwissouwe, profession : Officier des FAT, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 96a 00ca, situé à Gamé, connu sous le nom de Ayakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIABO Kossivi, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIABO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05185-RM déposée le 23/09/2022, M. GBENOU Mawunya Koffi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kuve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIDZRAKOU Anna Abla & VIDZRAKOU Bernadette et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05186-RM déposée le 23/09/2022, Mme. HEKANOU Afiwa D épouse DOSSOU, profession: Revendeuse, demeurant à Dapaong et domiciliée à Nassable, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Adjidome, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDITE Koffi et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05187-RM déposée le 23/09/2022, Mme. MAGNIBA Saye épouse BEDENBECKER, profession: Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amlan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADANTOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05188-RM déposée le 23/09/2022, M. AGBERE Abdoul-Hamid, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aveta Lebe, connu sous le nom de Lowoe Sadome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KLAKEY, au Sud par la propriété IDRISOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05189-RM déposée le 23/09/2022, M. ABALTOU Bouwedeou, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kossigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPODO Kodjo Frederic et à l'Est par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05190-RM déposée le 23/09/2022, M. LAGOU Lardja, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Davié, connu sous le nom de Devuime, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOKLI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05191-RM déposée le 23/09/2022, Mme. DARO Adia épouse WALLACE, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kplala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGOUGNON et à l'Ouest par la route Sanguéra Mission-Tové de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05192-RM déposée le 23/09/2022, M. FOLLY Kossi Assiongbon, profession : Employé de Commerce, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Djigbe Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AKI, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété BOKOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05193-RM déposée le 23/09/2022, M. AMENOUGLO Kodjovi, profession : Frigoriste, demeurant à BAMAKO et domicilié à BAMAKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 58ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kademe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité KENNYA-AHIAYE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05194-RM déposée le 23/09/2022, M. BAYOR Fadal-Dine, profession : Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à Davié, connu sous le nom de Toumémokpli, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOUKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05195-RM déposée le 23/09/2022, Mme. DOGBEAVOU Akossiwa, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Nukafu, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Dzigbe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOH Y François.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05196-RM déposée le 23/09/2022, M. BOLOUVI Komi, profession : Electrotechnicien, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé Lycée, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 34ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Agbatopémondji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBALENYO Komla et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05197-RM déposée le 23/09/2022, Mme. AGBETOGLO Ami, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 31a 01ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Agokpala, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBEDOHOU, au Sud par le village TOKPO et à l'Ouest par la route KOLO-TOKPO de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05198-RM déposée le 23/09/2022, M. GARE Komi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 51ca, situé à Mission-Tové Gbeozetsan, connu sous le nom de Agossito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AZANSOU Mawuko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05199-RM déposée le 23/09/2022, M. ADOUKONOU Apelete, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à Aképé Bame, connu sous le nom de Apéléké Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALAKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05200-RM déposée le 23/09/2022, M. OURO-GNOZI Aminou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 20ha 02a 00ca, situé à Agbélouvé Awati, connu sous le nom de Awati, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TROPY-DAKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05201-RM déposée le 23/09/2022, M. KPENGLAME Kpassemon, profession : Directeur Technique, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADAME Edoh et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05202-RM déposée le 23/09/2022, Mme. DZADE Ami, profession : Accoucheuse, demeurant à Tsévié et domiciliée à Kpali, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpali, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots et au Sud par un passage de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05203-RM déposée le 23/09/2022, M. ASSIGBLE Komlan, profession : Pâtissier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Soviébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUSSITO Kossi, ADADRO E & GBEVE K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05204-RM déposée le 23/09/2022, M. TOLGOU Satinibia, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité MOKLI-AKPALOU et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05205-RM déposée le 23/09/2022, Mme. AGAMA Sissime, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 81a 79ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Dévé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GUELI, au Sud par la propriété KPONKPO et la réquisition N°69824, à l'Est par la ligne de la Basse Tension et la réquisition 64876 et à l'Ouest par la voie Ferrée Lomé Blita.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05206-RM déposée le 26/09/2022, M. LEMA Kelekpei, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la route Tsévié Djogbeto de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEKLE C Ama.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05207-RM déposée le 26/09/2022, M. LEMA Kelekpei, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KADZAHLO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05208-RM déposée le 26/09/2022, M. LAOUWAYI Atassa Somie A, profession : Ingénieur Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 08ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 et 18m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEKLE C Ama.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05209-RM déposée le 26/09/2022, Mme. N'BIYOU Enana, profession : Manitenancière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Téléssou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 62ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété HOEGA, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOFAN et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05210-RM déposée le 26/09/2022, M. POULI Gnimdou, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kossigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Massapé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BADZROMA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05211-RM déposée le 26/09/2022, Mme. LASSEY Sophie Kayissan, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 47ca, situé à Boloumodji, connu sous le nom de Dékpuimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 18 et 20m, au Sud et à l'Ouest par respectivement 7A et 4&6.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05212-RM déposée le 26/09/2022, M. SILADIN Akouété, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 94a 72ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ZANDJI, au Sud par la propriété KODZO SEKLE, à l'Est par la propriété DARA et à l'Ouest par la propriété SODOUFIO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05213-RM déposée le 26/09/2022, M. TENOU Kokou Agbeviade, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 02ca, situé à Djangblé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AGBOGUIDI AGBODAN, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'EGLISE DES AD/TEMPLE DE LA GRACE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05214-RM déposée le 26/09/2022, M. DJINDJERE Toth-Kab, profession : Sous-Lieutenant de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 23ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djovadje, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14 et 20m, au Sud par la propriété DAKLOU et à l'Est par la propriété KAMASSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05215-RM déposée le 26/09/2022, M. MOUKPE Essodeke, profession : Directeur d'ONG, demeurant à Sokodé et domicilié à Kpangalam, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 02ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Atidjinme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBOKOU, au Sud par la route ALOKOEGBE TSEVIE de 30m et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05216-RM déposée le 26/09/2022, M. MOUKPE Essodeke, profession : Directeur d'ONG, demeurant à Sokodé et domicilié à Kpangalam, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Nyatove, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIOLI Mivessome et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05217-RM déposée le 26/09/2022, M. SANDA Aloubimodom, profession : Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zopomahe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Togblékopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GLIGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05218-RM déposée le 26/09/2022, M. TOÏ Hodabalo, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 24a 03ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Eglenu, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ATIGAN, au Sud par la collectivité AGBEMADO, à l'Est par les collectivités AGBEMADO et ADEDIE et à l'Ouest par la propriété NOUVLO Afiwa Apeafa.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'ASSOCIATION ISCOME et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05219-RM déposée le 26/09/2022, M. TOÏ Hodabalo, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Atidjinme, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBOKOU et au Sud par la route ALOKOEGBE TSEVIE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05220-RM déposée le 26/09/2022, M. DJELE Dahouda, profession : Agroéconomiste, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra KLémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 20ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Adidokpui, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABA et à l'Est par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05221-RM déposée le 26/09/2022, M. DOSSOU-GAVON Komi Patrice, profession : Electrotechnicien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Afagnan-Gbléta Gbavé, connu sous le nom de Gbavédji, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord par la propriété N'TSOUGLO Yaovi, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05222-RM déposée le 26/09/2022, Mme. COMLAN Amelevi Enyonam, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANADO Logossou et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05223-RM déposée le 26/09/2022, M. DOSSOU-GAVON Komivi Fabrice, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 99ca, situé à Afagnan-Gbléta, connu sous le nom de Gbavédji Agotakpoe, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADABADJI, au Sud par la propriété SEMEKONOWO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05224-RM déposée le 26/09/2022, M. DOSSOU-GAVON Jean Philippe, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Afagnan-Gbléta Gbavé, connu sous le nom de Gbavédji, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord et au Sud par la propriété N'TSOUGLO Yaovi, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05225-RM déposée le 26/09/2022, Mme. DOSSOU-GAVON Ablavi Linam, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Afagnan-Gbléta Gbavé, connu sous le nom de Gbavédji, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune et au Sud par la propriété N'TSOUGLO Yaovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05226-RM déposée le 26/09/2022, Mme. SEGLO Amavi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Vogan-Adjrigo, connu sous le nom de Djogbénu, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TSITSI Ayaba et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05227-RM déposée le 26/09/2022, Mme. APENYEGAN Afi Mawusse, profession : Secrétaire, demeurant à Tsévié et domiciliée à Tsévié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Agbélové Kpévégo, connu sous le nom de Begbemodji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KEKESSI Komi et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05228-RM déposée le 26/09/2022, M. KOUGBLENOU Dodji Komlanvi, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 53ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Ehoè, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues en projet de 18 et 14m, à l'Est par la propriété DZEGLE et à l'Ouest par la propriété de l'Eglise Christianisme Céleste.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05229-RM déposée le 26/09/2022, M. et Mme LAWSON Tevi Agbedudu et EKOUE TOTO Ayoko, profession : Sociologue Economiste et Secrétaire de Direction, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lokouvè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SAKO Komi Amégné, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité SENYO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05230-RM déposée le 26/09/2022, M. VIGNON Kinnoude Armand, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Vogan Akoumapé, connu sous le nom de Ametekpe, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TONGNEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05231-RM déposée le 26/09/2022, M. VIGNON Kinnoude Armand, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kleme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KLOUVI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05232-RM déposée le 26/09/2022, M. FANDOUMI Jean, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Adougba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Glodomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 et 18m, au Sud et à l'Est par la propriété DZOKPE Yawo Elinam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05233-RM déposée le 26/09/2022, M. AMESSE Kwami, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Forever, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 02a 38ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Koudahé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOUTSE et à l'Est par la rivière KOUDAHE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05234-RM déposée le 26/09/2022, M. NADHON-AZO Kwamiga A, profession : Ingénieur Electromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 62ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kleme, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBOLOSSOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05235-RM déposée le 26/09/2022, M. NADHON-AZO Kawamiga A, profession : Ingénieur Electromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ABOBOR Kofi & ABOBO Akouwo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05236-RM déposée le 26/09/2022, M. DAMA Salifou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 11ca, situé à Dalavémodji, connu sous le nom de Logoeme, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété DJENYO Koudipa, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05237-RM déposée le 26/09/2022, M. ABDOU Soulé, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 75ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tékpou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SAKA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété KODJOGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05238-RM déposée le 26/09/2022, M. KPANOUYOU Toora, profession : Ingénieur de travaux, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPAKA Koffi Isaac et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05239-RM déposée le 26/09/2022, Mme. AMEGANVI Y Roseline, profession : Elève, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji Limousine, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Mission-Tové Dioso, connu sous le nom de Agblekpoe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité KPATA-AGBETOMANOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 18 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05240-RM déposée le 26/09/2022, Mme. NOMESSI Lolali Abila épouse AMEGANVI, profession: Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 08ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité KPATA-AGBETOMANOU et à l'Ouest par la route Mission-Tové Kpala de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05241-RM déposée le 26/09/2022, Mme. NOMESSI Annick Simone Adjoa, profession : Commerçante, demeurant à France et domiciliée à Paris, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPATA-AGBETOMANOU et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05242-RM déposée le 26/09/2022, Mme. NOMESSI Senyuidzowo Akossiwa, profession : Commerçante, demeurant à Belgique et domiciliée à Belgique, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KPATA-AGBETOMANOU, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05243-RM déposée le 26/09/2022, M. LAWSON Hellu Latevi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DANSOMON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05244-RM déposée le 26/09/2022, M. IBRAHIM Oumarou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 78a 19ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Avéta, préfecture de Zio et borné au Nord par la route AVETA KPOME-APEYEME de 20m, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16, 14 et 16m et au Sud-Est par la collectivité MELEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05245-RM déposée le 27/09/2022, M. ADENOU Amouzou, profession : Agent Commercial, demeurant à Djablé et domicilié à Djablé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Dalavé Avehe, connu sous le nom de Sowouvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ATTIGLAMA, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05246-RM déposée le 27/09/2022, M. KOUSSOUGBO Kossi Papa, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 87ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Sévagliéta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, à l'Est et au Sud par la propriété ANUMU Komi Guy & TAGAYI Kodjo André.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05247-RM déposée le 27/09/2022, M. DOSSOU-DJIGAH Kokouvi Sodjinin, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEHOU AKAKPOSSA et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05248-RM déposée le 27/09/2022, M. DOSSOU-DJIGAH Akpédjé, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Soviépe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEHOU Akakpoussa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05249-RM déposée le 27/09/2022, M. MENSAH Ekue K, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 39a 26ca, situé à Kévé Bagbé, connu sous le nom de Tolèkpodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ATCHON Mikossokpo, au Sud par la propriété MAGLO Koumah, à l'Est par la propriété SAYA Dénise et à l'Ouest par la propriété ATCHON Agbodja et celle de AZIAGBE Axovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05250-RM déposée le 27/09/2022, Mrs. AWOUGBLA Anoumou Atsu et AWOUGBLA Anoumou Etse K, profession : Commerçant et Revendeur, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 07a 82ca, situé à Davié Adoglovi, connu sous le nom de Dzoveto, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GUENOU, au Sud par la propriété DAKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05251-RM déposée le 27/09/2022, M. AWOUGBLA Anoumou Etse K, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à Davié Adoglovi, connu sous le nom de Dzoveto, préfecture de Zio et borné au Nord par les propriétés GUENOU et DAKOU, au Sud et à l'Est par la propriété DAKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05252-RM déposée le 27/09/2022, M. KPADENOU Théodule Roch, profession : Architecte, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Habitat, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AKPABLA, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 20 et 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05253-RM déposée le 27/09/2022, Mme. AVUMADI Ewopewokpo Essi AZIANGBAN, profession: Secrétaire de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 54ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Agouvémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVUMADI et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05254-RM déposée le 27/09/2022, M. PADJA Essodina, profession : Chirurgien, demeurant à Lomé et domicilié à Léo 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lokouve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SAKO Amavi, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14 et 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05255-RM déposée le 27/09/2022, M. PADJA Essodina, profession : Chirurgien, demeurant à Lomé et domicilié à Léo 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 49ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lokouve, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété SAKO Amavi et à l'Ouest par la propriété SENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05256-RM déposée le 27/09/2022, M. KUNAKY Koffi Dzifa, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Klouvi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Hoe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété NUWOATI, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées 18 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05257-RM déposée le 27/09/2022, M. AGBELENAWO Kodzovi, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 13ca, situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Zonvenou, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SANVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05258-RM déposée le 27/09/2022, M. BEDI Komlan Dodzi, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra Kleme, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 93ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AHOLOU et une rue de 16m, au Sud par la collectivité ADEGBEDZI, à l'Est par la route Noépé Kovié de 70m et à l'Ouest par la collectivité AHOLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05259-RM déposée le 27/09/2022, M. PEKPOLI Tchakpi, profession : Professeur de CEG, demeurant à Ketao et domicilié à Ewaiyo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 17ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Avekame, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité BIDI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05260-RM déposée le 27/09/2022, Mme. ALLI Kossiwa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à Lébé Abolavé, connu sous le nom de Sodjakomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGLO Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05261-RM déposée le 27/09/2022, M. TODOMON Akimonhan-Jules, profession : Couturier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 98ca, situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Apedome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 12 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOUMANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05262-RM déposée le 27/09/2022, Mme. YEM Essohana, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Cacaveli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Tsévié Dovié, connu sous le nom de Anyavé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUZAWO et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 5263-RM déposée le 27/09/2022, M. AMOUSSA Manssoudi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANNY Navarro Yaovi et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05264-RM déposée le 27/09/2022, M. HOVA Kodjovi Ahongnikin, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANNY N Yaovi et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05265-RM déposée le 27/09/2022, M. GAYAKPA Komla Apéléte, profession : Agent de Promotion Médicale, demeurant à Tsévié et domicilié à N'Danyi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Bame, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°6A, 2-31 et 29 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05266-RM déposée le 27/09/2022, M. ALEBOUDO Koffi, profession : Prêtre, demeurant à Aného et domicilié à Aného, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 09a 55ca, situé à Kovié Avetoume, connu sous le nom de Atidè, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AHOLOBOE Kossi, au Sud par la propriété AGBLETO et les collectivités AZIAGBA et DOUKPO, à l'Est par la collectivité DEGBOE Gbafa et à l'Ouest par la collectivité MISSADJI Hoto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05267-RM déposée le 27/09/2022, Mme. HOUNTODJI Sehouessi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Diosse, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPELLY et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05268-RM déposée le 27/09/2022, M. SALAMI Sherif, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 47ca, situé à Abobo Avéta, connu sous le nom de Yogon, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBEGNA Assou Kossi Etienne & AGBEGNA Kokou, au Sud par la route Lomé Vogan de 34m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05269-RM déposée le 27/09/2022, M. TEN Yawo Edoh, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Hantroloui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIAGNON Dodji, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05270-RM déposée le 27/09/2022, M. AMEWOU-ATISSO Messan A, profession : Frigoriste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 10a 48ca, situé à Ando Adekpui, connu sous le nom de Atsakutime, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZENEGBA Kokou et à l'Est par la propriété KPEGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05271-RM déposée le 27/09/2022, M. et Mme AMEWOU-ATISSO Messan Amegankpe et DZUNL-KOMBATE Bolpua Tanti P, profession : Frigoriste et Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 24a 22ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Atsave, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ZENYI et à l'Ouest par la propriété DZOKA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05272-RM déposée le 27/09/2022, M. BENISSANA Tetegan, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 36ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud et à l'Est par la collectivité SOWU et à l'Ouest par la collectivité APEDOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05273-RM déposée le 27/09/2022, M. AGBOLI Ayenahe, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 86ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la famille OUMAROU Hama.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05274-RM déposée le 27/09/2022, M. LIELO Kombate Goundo, profession : Notaire, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 04a 39ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Alagbadza, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATTI Togbui, au Sud par la propriété GAVI Donko et à l'Est par la propriété AGUIDA Dovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05275-RM déposée le 27/09/2022, Mme. YEM Essohana, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Cacaveli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Tsévié Davié, connu sous le nom de Anyavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité EGBLA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05276-RM déposée le 27/09/2022, M. KAZIYIBA Dimanibe, profession : Militaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Moe-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOUVON Komlan et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05277-RM déposée le 27/09/2022, M. HOUEDANOU Djigbonde, profession : Technicien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca, situé à Gblévié, connu sous le nom de Gblévié, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABOTSI Kossi Paul et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05278-RM déposée le 27/09/2022, M. KAMALO ESO Kebalo, profession : Tickettier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBEFOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05279-RM déposée le 27/09/2022, M. BIYOWE Koffi Djondo, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Assigomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 28a 80ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une propriété non dénommée, à l'Est par la collectivité HEDE et au Sud par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SIC-TOGO Sarl et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05280-RM déposée le 27/09/2022, M. BIYOWE Koffi Djondo, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Assigomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HEDE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SIC-TOGO Sarl et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05281-RM déposée le 27/09/2022, Mme. AGBOFOATI Essi Biova épouse LE DOUGET, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOLI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05282-RM déposée le 27/09/2022, Mme. ADIGBLI Abravi Enyonam, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Tsévié Kpatefi, connu sous le nom de Deme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOVI Kokou et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05283-RM déposée le 27/09/2022, Mme. DJONTA Yaa Nokassouan, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité ADOKOVI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05284-RM déposée le 27/09/2022, M. AKAGNI Anani, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 11ca, situé à Tabligbo, connu sous le nom de Hogowou Kpota, préfecture de Yoto et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud par la collectivité AGBESSIA et à l'Ouest par la propriété AMENTI Anato Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05285-RM déposée le 27/09/2022, M. KAMINA Mandahewa, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 44ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzogle, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATTIKPO Kowmivi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05286-RM déposée le 27/09/2022, M. ABOULAI Aboubakari, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Dalave, connu sous le nom de Dzoméglé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJOKA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05287-RM déposée le 27/09/2022, Mme. ADAM Bédériatou, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Kotokoli Zongo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 95a 18ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Wougan, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité SEGNOTO, au Sud par la collectivité KPEGUENI, à l'Est par la collectivité SIKPA et à l'Ouest par la propriété ABOULAI Aboubakari.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05288-RM déposée le 27/09/2022, M. YAOU Atchou, profession : Staffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Honve, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVISSE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05289-RM déposée le 27/09/2022, M. DOSSOU Amavi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 93ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NYAKPO Kodzo, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05290-RM déposée le 28/09/2022, M. BRUCE Komi Amavi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Manyawoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TSIKUDO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05291-RM déposée le 28/09/2022, Mme. SEIDOU Nafissatou, profession : Infirmière, demeurant à Dzolo et domiciliée à Dzolo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 04ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Agble Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété ATAGLO et à l'Est par la propriété ZOHOUN Eklou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05292-RM déposée le 28/09/2022, Mme. AHOUISSOU Edjrom Ewoenam Yawa, profession: Directrice de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Kitidjan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Vouyi, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 20m, au Sud et à l'Est par la propriété ZOTRA Komla.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05293-RM déposée le 28/09/2022, Mme. AHOUISSOU Edjrom Ewoenam Yawa, profession: Directrice de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Kitidjan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 78ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Anové, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité ABLAYA, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12 et 16m et à l'Est par la propriété MESSADJE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05294-RM déposée le 28/09/2022, M. EGBAME Yao Padawanam, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 21a 03ca, situé à Agbélouvé Kpévégo, connu sous le nom de Didokpo, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AGBANA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBODI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05295-RM déposée le 28/09/2022, M. ASSIGBE Abèl Mawusé, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a n21ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Yivé, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Ouest par la propriété KOME, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par la propriété GAGNO. PARCELLE B : au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05296-RM déposée le 28/09/2022, Mme. AMEMAVO Yawa Mawunyo, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Mission Tové - Kovié, connu sous le nom de Seva Wlivoé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOKPA Koumassi, au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05297-RM déposée le 28/09/2022, M. GBEDJEHA Komi Holla, profession : Employé de bureau, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Kpatéfi, connu sous le nom de Houmido, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AKLAMA-AZIAMAGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05298-RM déposée le 28/09/2022, Mme. MIGNANOU Selga Amivi Akuele, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Tsévié Kpatéfi, connu sous le nom de Houmido, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AKLAMA-AZIAMAGNO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05299-RM déposée le 28/09/2022, M. GBEDJEHA Koffi Semebia, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Houmido, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AKLAM-AZIAMAGNO, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05300-RM déposée le 28/09/2022, Mme. SEGLA Amivi Akuele épouse MIGNANOU, profession: Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Houmido, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AKLAMA-AZIAMAGNO, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05301-RM déposée le 28/09/2022, M. SANVEE Kossi, profession : Comptable gestionnaire, demeurant à Cassablanca et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 37ca, situé à Dzrékpo, connu sous le nom de Pella-peme - Djogbé, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété PELLA Agbévidé, au Sud par une rue de 14m et la propriété PELLA Agbévidé, à l'Est par la ROUTE NATIONALE N°4 ANEHO-TABLIGBO, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05302-RM déposée le 28/09/2022, M. SANVEE Kossi, profession : Comptable-gestionnaire, demeurant à Cassablanca et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 98ca, situé à Dzrékpo - Klologo, connu sous le nom de Klologo-mondji, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété LANKPATSE, au Sud par la propriété KOTOKOU Kpogovi, à l'Est par la propriété GNUITO, à l'Ouest par la ROUTE ATTISOGBE – KLIKAME – KLOLOGO .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05303-RM déposée le 28/09/2022, M. SANVEE Kossi, profession : Comptable - Gestionnaire, demeurant à Cassablanca et domicilié à Cassablanca, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à Vo-Koutimé – Dzrékpo-Apédomé, connu sous le nom de Dzavémé, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété KOUMASSI Mikando, au Sud par la propriété SANVEE Kossi, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par la propriété KOUMASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05304-RM déposée le 28/09/2022, M. TONATO Wokansen, profession : Retraité, demeurant à Tokoin Auba et domicilié à Tokoin Auba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 52a 90ca, situé à Kini Kondji, connu sous le nom de Gnagakouvo, préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété SODJEHOUN Toesso, au Sud par la propriété GBESSIA Noulafansi, à l'Est par la Collectivité NIWONOU, à l'Ouest par la propriété ABALO Logan Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05305-RM déposée le 28/09/2022, M. AKPOGNON Kokouvi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 66ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété KOSSI GAMADO DZIFA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 20 et de 06m, à l'Est par la Collectivité AJAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05306-RM déposée le 28/09/2022, M. AKPOGNON Kokouvi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la Collectivité AZIAMADZI, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAMADO Kossi Dzifa, à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05307-RM déposée le 28/09/2022, M. AKPOGNON Kokouvi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé Adidoadin et domicilié à Lomé Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 03ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la Collectivité AZIAMADZI, au Sud et à l'Ouest par la Collectivité GAMADO, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05308-RM déposée le 28/09/2022, M. AYAWLI Kwaku, profession : Maire, demeurant à Aképé et domicilié à Aképé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Gakpoto, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AKE, à l'Ouest par la ROUTE AKEPE – MISSION TOVE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AYAWLI Eya Albertine et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05309-RM déposée le 28/09/2022, M. ADOUGBA Kossi C., profession : Mécanicien, demeurant à Lomé-Kégué et domicilié à Lomé-Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Katomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUENOU K. Adodo, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05310-RM déposée le 28/09/2022, M. ADOUGBA Messan Gedeon, profession : Cuisinier, demeurant à Lomé-Kégué et domicilié à Lomé-Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 26ca, situé à Dalave-Heve, connu sous le nom de Tsangbowoé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la ROUTE DALAVE-HEVE, au Sud par la propriété ASSIMADI Sémékonawo, à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05311-RM déposée le 28/09/2022, Mme. KUMODZI Miklassode, profession : Revendeuse, demeurant à Noépé et domiciliée à Noépé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 39a 61ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agbogbodzi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la Collectivité AZIABLE, au Sud par la Collectivité MONUI, à l'Est par la Collectivité DOGBE, à l'Ouest par la Collectivité DZIVESSODE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05312-RM déposée le 28/09/2022, Mme. AMUZU Gassou Kwassiwa E., profession : Revendeuse, demeurant à Dingblé et domiciliée à Agoenyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 57a 70ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Soeve Vonta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la Collectivité AZIATI, au Sud par la propriété N'ZONOU Ayao, à l'Est par la propriété AMUZU-GASSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05313-RM déposée le 28/09/2022, M. ADA Kuami Wolali, profession : Retraité, demeurant à Dingblé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 15ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adzoguidi-Kopé - Wota, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AMOUZOU-GASSOU Koffi, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 18 et 14m, à l'Ouest par la Collectivité SOUKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05314-RM déposée le 28/09/2022, M. ADA Kwami Wolali, profession : Retraité, demeurant à Dingblé et domicilié à Lomé-Agoenyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 33ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adzoguidi-Kopé - Wota, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GASSESE Ameko, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la propriété AMOUZOU-GASSOU Koffi, à l'Ouest par la Collectivité SOUKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05315-RM déposée le 28/09/2022, M. SENOU Kodjovi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Lebe Aveta Zogbe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité DANKLOU, au Sud par une rue en projet de 14m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05316-RM déposée le 28/09/2022, M. KOUDRI Kokou Mawuko, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo Lebe, connu sous le nom de Kétapui, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 22m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité ZOUBADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05317-RM déposée le 28/09/2022, M. DEVOTSOU Koudjo Sam, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Awuto-Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHOLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05318-RM déposée le 28/09/2022, M. DEVOTSOU Koudjo Sam, profession : Ingénieur informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHOLOU, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05319-RM déposée le 28/09/2022, M. DEVOTSOU T. H. Afelete, profession : Assistant médical, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 69ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHOLOU, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05320-RM déposée le 28/09/2022, Mme. ADJAMON Afi, profession : Revendeuse, demeurant à Agoè Zossimé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 86ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Kpala - Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété MOKLI, à l'Est par la Route SANGUERA – MISSION TOVE, à l'Ouest par la propriété ALOVEDO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05321-RM déposée le 28/09/2022, M. BAKELE Gaou, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Adidogomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 74a 21ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Alayito, préfecture de l'Avé et borné au Nord par le Cours d'eau ALAYI, au Sud par la Mission Catholique YOMETCHIN, à l'Est par un ruisseau, à l'Ouest par la propriété TOHO ANAGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05322-RM déposée le 28/09/2022, M. GNANDI Mammam, profession : Etudiant, demeurant à Agoè Assiyéyé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Davié – Wli Centre, connu sous le nom de Somgbé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAKPA, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05323-RM déposée le 28/09/2022, M. GNANDI Mammam, profession : Etudiant, demeurant à Agoè Assiyéyé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca, situé à Davié, connu sous le nom de Assomé - Anyidje, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ABIDI et la Collectivité AGBOLI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, à l'Est par la propriété AKEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05324-RM déposée le 28/09/2022, M. KOULABA Atoussa, profession : Maçon, demeurant à Agoè Sogbossito et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à Djagblé Lébé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIABOU, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05325-RM déposée le 28/09/2022, M. KOULABA Atoussa, profession : Maçon, demeurant à Agoè Sogbossito et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Bagbé, connu sous le nom de Agbalaho, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPODO, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05326-RM déposée le 28/09/2022, M. KOULABA Atoussa, profession : Maçon, demeurant à Agoè Sogbossito et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Bagbé, connu sous le nom de Agbalaho, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPODO, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05327-RM déposée le 28/09/2022, M. TSOLENYANU Kodzo Agbenyega, profession : Responsable d'ONG, demeurant à Zossimé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 24a 77ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Koudassi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété SEWODO, au Sud par la propriété GBETSI, à l'Est par la propriété GBETSI, à l'Ouest par la propriété AMETEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05328-RM déposée le 29/09/2022, M. LITOGNA Badjona Lucas, profession : Herboriste, demeurant à Lomé et domicilié à Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGLAGO Agbenyégan et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05329-RM déposée le 29/09/2022, M. EKLOU Kossivi Vigbedo, profession : Retraité, demeurant à Baguida et domicilié à Cotonou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wuagba, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°7, 6 et 10.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05330-RM déposée le 29/09/2022, M. MOHAMADOU Abdou Nasser, profession : Fonctionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 35ca, situé à Davié Tékpo, connu sous le nom de Agbedevi Kopé, préfecture de Zio et borné Nord Est et au Sud Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Nord Ouest et au Sud Ouest par la propriété AKPABLA Kossi Todé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05331-RM déposée le 29/09/2022, M. ADUAYOM Foffy, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 50ca, situé à Gbatopé Gati Soun, connu sous le nom de Guémédji, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité MESSAN, au Sud par la collectivité GAKPE, à l'Est et à l'Ouest par celle de AWAGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05332-RM déposée le 29/09/2022, Mme. ATIKPO Ama, profession : Tresseuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 03a 93ca, situé à Game Afougadji, connu sous le nom de Deglo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TEMENEKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05333-RM déposée le 29/09/2022, Mme. NYAGLODJRO Ameyo, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Klikamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 21ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Ekpui, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété AGBOGBE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété N'SOUGAN et au Sud par l'Empise du Lac Togo de 100m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05334-RM déposée le 29/09/2022, M. MOUSSA Awolou, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 57ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Dalavémondji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°67, 70 et 69A et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05335-RM déposée le 29/09/2022, M. TEOU-SAMA Balakiyem, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 85ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djegome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVISSEY Yao et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05336-RM déposée le 29/09/2022, M. AMEDJONEKOU Messangan I, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AHIANOR, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par les propriétés AHIANOR et AFESSO Aziadipe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05337-RM déposée le 29/09/2022, M. AMEDJONEKOU Messangan I, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 14ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Adjidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDADZE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05338-RM déposée le 29/09/2022, M. AMEDJONEKOU Messangan I, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 37ca, situé à Dzekpo Kpakpalakpénou, connu sous le nom de Agbékoé Kopé, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Est par des rues, au Sud par la propriété AGBO Kodjo et à l'Ouest par la propriété Togbui KPAKPA I.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05339-RM déposée le 29/09/2022, M. AMEDJONEKOU Messangan I, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 91ca, situé à Tsévié Lébé, connu sous le nom de Konvi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété AMOUSSOU Koffi, AMEGAN Komla et LOGLI Sodokpon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05340-RM déposée le 29/09/2022, M. AMEDJONEKOU Messangan I, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Djoumakpoè, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DE SABA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05341-RM déposée le 29/09/2022, M. AMEDJONEKOU Messangan I, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Ahépé, connu sous le nom de Assikor, préfecture de Yoto et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 et 12m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBO Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05342-RM déposée le 29/09/2022, M. AMEDJONEKOU Messangan I, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TETE K Komlan Dzifa, à l'Est par la propriété GOMEDE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05343-RM déposée le 29/09/2022, Mme. GNAKATCHA Yawa A, profession : Evangéliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Tsévié Lébé, connu sous le nom de Konvi, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AMOUSSOU Koffi, AMEGAN Komla et LOGLI Sodokpon.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05344-RM déposée le 29/09/2022, M. DJIDJAN Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à France et domicilié à 11 Rue Nicolas Pasteur Beauvais, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AWOUSSIKPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05345-RM déposée le 29/09/2022, M. VONDOLY A Kodjo Djidjonu, profession : Commissaire Divisionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpò, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATOKO Komlan, au Sud et à l'Ouest par des rues existante de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05346-RM déposée le 29/09/2022, M. VONDOLY A Kodjo Djidjonu, profession : Commissaire Divisionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpò, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATOKO Komlan et au Sud par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05347-RM déposée le 29/09/2022, Mme. HOUNKPATI Louise Mevi S, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 35ca, situé à Kovié Koepegan, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété HAVON K Attitso, au Sud par la propriété AKPALOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05348-RM déposée le 29/09/2022, M. DOSSEH Nerys Jody Agnes, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiéguou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TETE KPONDZO Dzifa K, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05349-RM déposée le 29/09/2022, M. AMAH Kpatcha Bawubadi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Cassablanca, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25ha 00a 61ca, situé à Badja, connu sous le nom de Atitoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOUGO et la ligne de la moyenne tension Lomé Kpalimé qui traverse les deux parcelles.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05350-RM déposée le 29/09/2022, Mme. KOWOU Ayaovi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klobateme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWALA et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05351-RM déposée le 29/09/2022, M. AZIAGBA Fayorsey Kokou, profession : Architecte, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca, situé à Zolo, connu sous le nom de Zebede, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AHATOR, au Sud par la propriété KOMLANDE Ekpoli et à l'Est par la l'emprise de la rive ZOGADJIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05352-RM déposée le 29/09/2022, Mme. JIBIDAR Dede Nany, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Hôpital, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djogble, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBOKA et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05353-RM déposée le 29/09/2022, M. DIABO Komlavi M Obabue, profession : Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 48a 09ca, situé à Dalavé Guegnokope, connu sous le nom de Totoume, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par les rues existantes de 14 et 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUEGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05354-RM déposée le 29/09/2022, M. KOUMAZAN Kwami, profession : Techno-Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Gakli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 80a 34ca, situé à Bolou Adanto, connu sous le nom de Daviéglé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05355-RM déposée le 29/09/2022, M. AYISSOU Kokou Behua, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 77ca, situé à Kévé Noépé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété des Héritiers AZIAMEYO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05356-RM déposée le 29/09/2022, M. et Mme EUSEBIO Claude O et ACLASSATO Abla, profession: Enseignant Chercheur et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Tokoin SOTED, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 57ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adugblévou, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété SOGAH.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05357-RM déposée le 29/09/2022, M. et Mme EUSEBIO Claude O et ACLASSATO Abla, profession: Enseignant Chercheur et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Tokoin SOTED, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adugblévou, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOGAH et au Sud par une rue non dénommée de 18m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05358-RM déposée le 29/09/2022, Mme. AGBETOGNEKOU Chantal Agossi A, profession: Policière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à Davié Assome, connu sous le nom de Tékpou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOMEDJI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05359-RM déposée le 29/09/2022, M. TCHALLA Léandre Kouami, profession : Revendeur, demeurant à USA et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 06ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MLATAWOU et au Sud par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05360-RM déposée le 29/09/2022, Mme. KANKOE Akouavi épouse BOGE, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 95a 02ca, situé à Ando, connu sous le nom de Womenyi, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AKOUETE, au Sud et à l'Est par la propriété TEKOU et à l'Est par la propriété LOCOH Donou Kangou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05361-RM déposée le 29/09/2022, Mme. MESSAN Doevi Koovi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjole, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 02a 48ca, situé à Ando, connu sous le nom de Womenyi, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TEKOU, au Sud par la propriété AKOUETE et à l'Est par la propriété LOCOH Donou Kangou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05362-RM déposée le 29/09/2022, M. AYIVI Kossi Mawuena, profession : Journaliste, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 92a 55ca, situé à Ando, connu sous le nom de Ayakpenu, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route BATOUME ASSAHOUN de 30m, au Sud et à l'Ouest par la propriété YEKPLE Tewuia et à l'Est par la collectivité WOKANYA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05363-RM déposée le 29/09/2022, M. KODOM N Serge Michel, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 03a 29ca, situé à Badja, connu sous le nom de Tovou, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOGBEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05364-RM déposée le 29/09/2022, M. PEGUEDOU M'Bah, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Woumè, connu sous le nom de Woumè, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEDZE et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05365-RM déposée le 29/09/2022, M. SERGE EGBOR Kokouvi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Noépé Kpuipé, connu sous le nom de Degame, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAPE Kwasi et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05366-RM déposée le 29/09/2022, M. RHODES Kwaku, profession : Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Sewove, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOSSENOU & WOTODJO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05367-RM déposée le 29/09/2022, M. SALAMI Inoussa Adigou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kamalodo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à Davié, connu sous le nom de Adjove, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 18 et 30m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05368-RM déposée le 29/09/2022, M. ATIDELA Kokou, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KASSAPOUPOU & KPONSOU et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05369-RM déposée le 29/09/2022, Mme. KUDAWOO Akuetey Edoh Essinam, profession: Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kévé Noépé, connu sous le nom de Anome, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VEGBE Komlavi Emmanuel, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05370-RM déposée le 29/09/2022, M. AGBEKO Kodzo Papavi, profession : non renseigné, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Akplopui, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBEFU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05371-RM déposée le 29/09/2022, M. DAMTARE Yakouba, profession : Retaité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 62ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Deve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADONSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05372-RM déposée le 29/09/2022, Mme. LAODJASSONDO Abidé, profession : Employée de Banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 46ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DAKASSO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05373-RM déposée le 29/09/2022, M. MONTAN Sethy Akpemado, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Abobo Aveta, connu sous le nom de Agovi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05374-RM déposée le 29/09/2022, M. KOUEMAMidaanga, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIANYO Kokou et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05375-RM déposée le 29/09/2022, M. LONGASSI Essossimna, profession : Militaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 53ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apedome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DANYO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05376-RM déposée le 29/09/2022, M. AKUE-ATSAH Adote Akpayaka, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 16a 85ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Avédzé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBLOWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05377-RM déposée le 29/09/2022, M. et Mme DUNYA Kossi et ADAM Zariatt Traoré épouse DUNYA, profession : Revendeurs, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 97ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Yivé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPELLE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05378-RM déposée le 29/09/2022, M. AVOTRY M Yawo, profession : Géomètre, demeurant à Davié et domicilié à Adzigo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 12ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADEKBLOVI Essi, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité ADAMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05379-RM déposée le 29/09/2022, M. AVOTRY M Yawo, profession : Géomètre, demeurant à Davié et domicilié à Adzigo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 51ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADEKPLOVI Essi, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par la collectivité ADJESSON et au Nord-Ouest par la collectivité SILIADE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05380-RM déposée le 29/09/2022, M. AVOTRY M Yawo, profession : Géomètre, demeurant à Davié et domicilié à Adzigo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 42ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ADEDZE Yao A, au Sud et à l'Ouest par des rues de 20 et 16m et à l'Est par la propriété NOUGBOLO Kodzo A & POUSESSE Kodzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05381-RM déposée le 29/09/2022, M. AYEDJI Kossi, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 06ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Dzigbe, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la Nationale N°4 de 50m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZIABLEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05382-RM déposée le 29/09/2022, M. AYEDJI Kossi, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Dzigbe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KPOTO et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05383-RM déposée le 29/09/2022, M. KLUTSE Kossi Dzifanu, profession : Electrotechnicien, demeurant à Lomé et domicilié à Yokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbezetsan, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété DOPEGNO Ayaovi, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05384-RM déposée le 29/09/2022, M. AGBODIRAKOU Koami Pierre, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Atsangbomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Komi Sanvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05385-RM déposée le 29/09/2022, M. AMOUZOU-ADOUN Ayao, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 87ca, situé à Badja, connu sous le nom de Koudzragbi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05386-RM déposée le 29/09/2022, Mme. FOLLI Abla Anita, profession : Commerçante, demeurant à Noépé et domiciliée à Aképé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 93ca, situé à Badja, connu sous le nom de Koudzragbi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05387-RM déposée le 29/09/2022, Mme. KATAKA Prénom, profession : Enseignante, demeurant à Apéssito et domiciliée à Apéssito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 44ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kognito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZOGUENOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05388-RM déposée le 29/09/2022, M. et Mme SODJAVI Kodjovi S et NENONENE Aku S, profession : Employés de Société, demeurant à Lomé et domiciliés à Adidogomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité HOYI Bouame et à l'Est par une rue de 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 05389-RM déposée le 29/09/2022, M. ALAWO Moustapha, profession : Géomètre, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémodji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Dalavémodji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 76 et 81, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 18 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition numéro 02965-RP déposée le 06/07/2021 M. AKRODU Komivi profession : Sociologue demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 20a 10ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Tsivé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété WOME, Sud par la propriété KAKOTSE Yao et une propriété non identifiée, l'Est par une rue en projet de 20 mètres et l'Ouest par la propriété AKLA Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03384 -RP déposée le 1^{er}/10/2021 M. BASSINAN Kossi profession : Revendeur demeurant aux USA et domicilié aux USA de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Awougnassi commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété de la collectivité AKPANRI et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03385 -RP déposée le 1^{er}/10/2021 M. SOSSAH Francis David profession : Ingénieur Financier demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Yokélé connu sous le nom de Akpatoé-Kpavé commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété ANYOMI Kwami Anani, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03386 -RP déposée le 1^{er}/10/2021 M. SEIDI Raïmi profession : Sans Profession demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 02a 67ca situé à Yokélé connu sous le nom de Avékpo commune de Kloto 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété DZAKEFU Komlan Thierry, l'Est par la propriété APETI et l'Ouest par la propriété FIADZE Anani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03387 -RP déposée le 1^{er}/10/2021 M. KOTO Yawo Mensah Mawufemo profession : Sans Profession demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Yokélé connu sous le nom de Akpatoé-Kpavé commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété DUMASHI Koffi et l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03388 -RP déposée le 04/10/2021 M. ALLAH Yao God'stime profession : Retraité demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 38ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zouto commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Est respectivement par des rues en projet de 14 et 20 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété DOTSE Komi Hermann.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03389 -RP déposée le 04/10/2021 M. ETSE Kodjo Séna profession : Retraité demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 37ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi Kpota commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 10 mètres, Sud par le lot N° 384 et l'Est par les lots N° 389, 387 et 383.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03390 -RP déposée le 04/10/2021 M. FIOKLOU Attisso Koami profession : Directeur Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 24ca situé à Tové Ahoundzo connu sous le nom de Kpatoe-Dzogbe commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété AGAH Kodzo Emmanuel, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres et l'Ouest par la propriété de la collectivité ATIKPO MEGNAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03391 -RP déposée le 04/10/2021 M. ADJETEY Attidigah Lassey profession : Retraité demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à Hihéatro connu sous le nom de Elobe commune de Amou 3 et borné : au Nord et l'Est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune, Sud par les lots N° 31, 24 et 12 et l'Ouest par le lot N° 41.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03392 -RP déposée le 04/10/2021 M. GALLEY Kokou Demanyala profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 22a 13ca situé à Notsè connu sous le nom de Batoumé commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété AHOKPO et celle BOCCO Amevi, Sud par la propriété SONOU Boko et celle TOYOU Fidèle, l'Est par la propriété de la Famille AHOKPO et l'Ouest par la propriété de la Famille AGOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03393 -RP déposée le 04/10/2021 M. ALLADOH Sena Yawovi Profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 73ca situé à Agou Gadjagan connu sous le nom de Gadjagan commune de Agou 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété CHAKPLA et au Sud par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03394 -RP déposée le 04/10/2021 M. DEVOTSOU Kokou Kekeli profession : Assistant Médical demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca situé à Adéta connu sous le nom de Assomé commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par un passage de 6 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété EDOH Komi Agbelengo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03395 -RP déposée le 04/10/2021 M. DEVOTSOU Kokou Kekeli profession : Assistant Médical demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Adéta connu sous le nom de Wuto commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par un passage de 6 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété EDOH Komi Agbelengo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03396 -RP déposée le 04/10/2021 M. AKAKPO Edoh profession : Prefet de l'Ogou demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 62a 69ca situé à Kpété connu sous le nom de Odoyou commune de Amou 1 et borné : au Nord par la propriété NASSIROU, Sud par une rue non dénommée de 12 mètres, l'Est par la propriété AWI, celle MICHEL et celle KOENE et l'Ouest par la propriété LABO, ABADÉ, celle YAKPO et celle de la propriété TCHOKA Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03397 -RP déposée le 04/10/2021 M. BADONBENA Wanta Ranougo Profession : Maire demeurant à Wahala et domicilié à Wahala de nationalité Togolaise Mandataire de la commune Haho 4 demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 33a 46ca Situé à Wahala connu sous le nom de Zongo commune de Haho 4 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres et au Sud par la Route Wahala-Haito de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03398 -RP déposée le 06/10/2021 M. AKAKPO Ogoudoumi Abamy profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo Sanin commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest respectivement par les lots N° 482, 466 et 484 et l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03399 -RP déposée le 06/10/2021 M. RADJI Aboudou Raoufou profession : Enseignant Chercheur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo Sanin commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest respectivement par les lots N° 538, 534 et 536 et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03400 -RP déposée le 06/10/2021 M. DJAKA Kossivi profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 26ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Fossi commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété GADEME, Sud par la propriété GBEZI et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03401 -RP déposée le 06/10/2021 Mme DIGO Essi Dodji profession : Sociologue demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Ogbadji commune de Ogou 1 et borné : au Nord et Sud respectivement par des rues non dénommées de 14 et 20 mètres, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité SOUMAÏLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03402 -RP déposée le 06/10/2021 Mme TODJALLA Lidenam Esohana profession : Employée de Banque demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 05a 23ca situé à Notsè connu sous le nom de Gbédzrovi commune de Haho 1 et borné : au Nord par un passage de 5 mètres, Sud par la propriété TODJALLA Tcha Esotolom, l'Est par la propriété AWOUTE et l'Ouest par la propriété LEKEZIME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03403 -RP déposée le 06/10/2021 Mme TODJALLA Lidenam Esohana profession : Employée de Banque demeurant à Notsè et domiciliée à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 07a 48ca situé à Notsè connu sous le nom de Gbédzrovi commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété TODJALLA Pidenam Esohana, Sud par la propriété TOGLO Adjo Delali, l'Est par la propriété AWOUTE et l'Ouest par la propriété LEKEZIME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03404 -RP déposée le 06/10/2021 M. et Mme ADEKPOE Kodjo & DJONDO Ayaba Dela profession : Sans profession & Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 55a 73ca situé à Agou Adzakpa connu sous le nom de Vakpo commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété de la collectivité DORNU, Sud par la Route Amoussoukopé-Ho de 30 mètres et l'Est par l'emprise de la Route Nationale Lomé-Kpalimé de 70 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03405 -RP déposée le 07/10/2021 M. AFATCHAO Kodjo Alowodo M. profession : Géomètre demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 78ca situé à Notsè connu sous le nom de Alinou Tollimé commune de Haho 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété AMOUZOU, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 et 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03406 -RP déposée le 07/10/2021 M. WAGBE Selom K. Serge profession : Sans Profession demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 39a 51ca situé à Klabe-Efoukpa connu sous le nom de Otandjobo commune de Wawa 2 et borné : au Nord par la propriété ODOH Kossi, Sud par la Route Atakpamé- Badou de 40 mètres, l'Est par un passage de 6 mètres et l'Ouest par la propriété OUZI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03407 -RP Déposée le 07/10/2021 Mme BEBESSIKI Kemealo Profession : Officier des FAT demeurant à Témédja et domiciliée à Témédja de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 33a 34ca situé à Evou connu sous le nom de Evou-Bethel commune de Amou 3 et borné : au Nord par la propriété OULOUWOU, Sud et l'Ouest par la propriété FOUKEMOU André, l'Est par la propriété FOUKEMOU Ewe.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03408 -RP déposée le 07/10/2021 M. TAKOUGNADI Alognim profession : Officier Sup. des FAT demeurant à Témédja et domicilié à Témédja de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 90ca situé à Evou-Bethel Connu sous le nom de Gboho commune de Amou 3 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12, 12, 20 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03409 -RP déposée le 08/10/2021 M. SEWAVI Medard profession : Décorateur demeurant en Belgique et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca Situé à Atakpamé connu sous le nom de Kpéyaya commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 10, 6, 10 et 8 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03410 -RP déposée le 08/10/2021 M. AZALEKO Louis-Marcel Profession : Sans Profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 20a 25ca situé à Avétonou connu sous le nom de Dzogbé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété ADODO Yawo, DAKPLE Kodzo, DOGBE Etsè, EDOH Kossi E. et ADOKPA Etsè, Sud et l'Est par la propriété AGBESHIE Assou Jean Pierre et l'Ouest par l'emprise d'un Ruisseau de 25 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03411 -RP déposée le 08/10/2021 Mme KOBANA Adjowa Sobissi, épouse TCHAKOUNTE profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 25ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Sada commune de Ogou 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12, 12 et 16 mètres et au Sud par la propriété GBEKOU et un passage de 6 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03412 -RP déposée le 08/10/2021 M. TOZO Komabou profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à Notsè connu sous le nom de Tégbé-Zongo commune de Haho 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété YOVOTSE Yawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03413 -RP déposée le 11/10/2021 M. HADONOU Elom Kwami profession : Mécanicien d'Avion demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 88a 68ca situé à Adéta connu sous le nom de Magnakpé commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété TAKOU Yawa Akpèné.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03414 -RP déposée le 11/10/2021 M. HADONOU Elom Kwami profession : Mécanicien d'Avion demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 01ca Situé à Butumé connu sous le nom de Kusuntu commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et l'Est par la propriété AGBLEZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03415 -RP déposée le 11/10/2021 M. ADJA Morou profession : Notaire demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 33ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Dzodzékondzi commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest respectivement par les lots N° 11 et 01, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03416 -RP déposée le 11/10/2021 M. DANDAO Tozim profession : Ingénieur Telecoms demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 22a 57ca situé à Patatoukou connu sous le nom de Uvetchebe commune de Amou 2 et borné : au Nord et l'Est par la propriété ADEFOU Zandji, Sud par la propriété FOUSSENI Sirka et l'Ouest la Route Nationale N° 5 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03417 -RP déposée le 11/10/2021 M. ATITSO Kuaku Mawuena profession : Pharmacien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Doulassamé commune de Ogou 1 et borné : au Nord par la propriété MANBLE, Sud par la propriété SOKLOU, l'Est par la propriété BLEWUSSI et l'Ouest par un passage de 6 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03418 -RP déposée le 11/10/2021 M. ADETSI Koffi Djidjolé profession : Menuisier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 04a 04ca situé à Notsè connu sous le nom de Sogba 2 commune de Haho 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété BOKOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03419 -RP déposée le 12/10/2021 M. et Mme GOEH-AKUE Moevi M. Rodrigue & LAMPOH Essi Enyonam, épouse GOEH-AKUE profession : Employé de Banque & Assistante de Direction demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 86ca situé à Agomé-Yoh connu sous le nom de Mogluife commune de Kloto 3 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété TATAGAN, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16 et 12 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03420 -RP déposée le 12/10/2021 M. AGBEKO Kokou Daniel profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Agou Tavié connu sous le nom de Amavé commune de Agou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété APETSE et l'Ouest par une en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03421 -RP déposée le 12/10/2021 M. AGBEKO Kokou Daniel profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 38ca Situé à Kpélé Novivé connu sous le nom de Tsiko commune de Kpélé 1 Et borné : au Nord par la Route Kpélé-Adeta – Danyi de 30 mètres, Sud et l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14, 16 et 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03422 -RP déposée le 12/10/2021 M. AGBEKO Kokou Daniel profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 45a 98ca situé à Yokélé connu sous le nom de Akodo commune de Kpélé 1 et borné : au Nord et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, Sud par la propriété EKPE et une rue non dénommée de 14 mètres et l'Est par la propriété KPEDU YOVO Kwamiga Essedem.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03423 -RP déposée le 12/10/2021 M. AGBEKO Kokou Daniel profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 60ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Tatavé commune de Kloto 1 et borné : Partie A : au Nord par la Route Kpalimé- Avékpo de 20 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété SOWOU Havessi et l'Est par une en projet de 14 mètres. Partie B : au Nord par la Route Kpalimé- Avékpo de 20 mètres, Sud et l'Est par la propriété SOWOU Havessi et l'Ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03424 -RP déposée le 12/10/2021 M. AGBEKO Kokou Daniel profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 90ca Situé à Agou Tavié connu sous le nom de Amavé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la Route Nationale N° 5 de 70 mètres, Sud par la propriété APETSE, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues en projet de 14 de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03425 -RP déposée le 12/10/2021 M. AGBEKO Kokou Daniel profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 19ca situé à Agou Tavié connu sous le nom de Amavé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la Route Nationale N° 5 de 70 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété APETSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03426 -RP déposée le 12/10/2021 Mme KOMEDZA Adjowavi Delanyo profession : Secrétaire demeurant à Kpalimé et domiciliée à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 92ca situé à Agou Tavié connu sous le nom de Amavé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la Route Nationale N° 5 de 70 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété APETSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03427 -RP déposée le 12/10/2021 Mme AGAMA OKUMA Kossiwa Akpéné profession : Infirmière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Hanyigba connu sous le nom de Adedzenuvia commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 20 et 14 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété AGBEME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03428 -RP déposée le 12/10/2021 M. AYASSOU Kodjo M. D. profession : Géomètre demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 17a 49ca situé à Asrama connu sous le nom de Akpakpa commune de Haho 2 et borné : au Nord par l'emprise du Ruisseau Oavou, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03429 -RP déposée le 12/10/2021 M. DJADOU Amevi Nyime-Manya profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 09a 22ca situé à Asrama connu sous le nom de Akpakpa commune de Haho 2 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03430 -RP déposée le 12/10/2021 M. AGBEHONOU Edoh profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 03ca situé à Asrama connu sous le nom de Batomé commune de Haho 2 et borné : au Nord par l'emprise du Fleuve Mono, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité SEMENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03431 -RP déposée le 12/10/2021 M. BADJEMNA Faguedeba profession : Magistrat demeurant à Kanté et domicilié à Kanté de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 20ca situé à Sada connu sous le nom de Agbadou commune de Ogou 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité OUNTCHOU et l'Ouest par l'ancienne Route de BOCCO de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03432 -RP déposée le 13/10/2021 Mme DOLOU Tchilalo profession : Chef d'Escale demeurant à Agoè et domiciliée à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 04a 24ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Akakaéti-Woukpo commune de Agou 2 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété BADA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03433 -RP déposée le 13/10/2021 M. KOUBIRMA Soula Teforakawa profession : Tech. informatique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 31a 03ca situé à Agou connu sous le nom de Kolo Kpando commune de Agou 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété KUDIFO Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03434 -RP déposée le 13/10/2021 M. AFOUTOU Komlan Fafavi profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 31a 82ca situé à Kati connu sous le nom de Kotentendji commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété ANNANI, Sud par la propriété AFOUTOU, l'Est par la propriété AGBO et l'Ouest par la Route Kati-Bodje de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03435 -RP déposée le 13/10/2021 M. AKOUTOU Komlan A. Profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 15a 16ca situé à Danyi Apéyéme connu sous le nom de Tonomégbé commune de Danyi 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété KUDIFO Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03436 -RP déposée le 14/10/2021 M. ABALO Assoumanou profession : Revendeur demeurant à Anié et domicilié à Anié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca situé à Anié connu sous le nom de Awotéré commune de Anié 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est par la propriété de la collectivité AGALA et l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03437 -RP déposée le 14/10/2021 M. GOUNGOU E. Bivaïna profession : Ing. de Travaux demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Noumétoukondzi commune de Kloto 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par les lots N° 72, 86 et 84 et au Sud par l'intersection de cinq rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03438 -RP déposée le 14/10/2021 Mme NYADANOU Amévi Massah, épouse BADONTE profession : Sans profession demeurant en France et domiciliée à Atakpamé de nationalité Française demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Koéroma commune de Ogou 1 et borné : au Nord et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 18 et 14 mètres, Sud et l'Ouest respectivement par les lots N° 880 et 877.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03439 -RP déposée le 14/10/2021 Messieurs ADJIVON Kodjo Sassou & MENSAH Patrick Veyber profession : Agent commercial & Informaticien demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 93ca situé à Kpimé connu sous le nom de Kpimé commune de Kloto 3 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété AGBEME Yawo.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03440 -RP déposée le 14/10/2021 M. AYIKOE Kossivi profession : Directeur de Société demeurant à Kpélé et domicilié à Kpélé de nationalité Togolaise Mandataire de la Société GAD S.A. demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 428ha 44a 99ca situé à Datcha connu sous le nom de Awokou-Kopé commune de Ogou 2 et borné : au Nord par la propriété AKEAMAKOU Kodjo, Sud par la propriété de la collectivité ASSOGBA KOKOTYA, l'Est par la piste Amou-Akpkpe de 20 mètres et l'emprise du Ruisseau Agbotiki et l'Ouest par l'emprise de la Rivière Amou.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société GAD S.A. et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03441 -RP déposée le 14/10/2021 M. MONDZINU Komi Edoh profession : Comptable Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 98ca situé à Danyi Atigba connu sous le nom de Powui commune de Danyi 2 et borné : au Nord et l'Est par la propriété DAMALI KOFFI, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03442 -RP déposée le 14/10/2021 Mme TCHONDA Tchilalou, épouse PEKPELI profession : assistante de direction demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 25a 10ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Koledji-Kopé Commune de Haho 3 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété TCHALAGASSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03443 -RP déposée le 15/10/2021 M. et Mme KLU Komi Sitsofé & DAKEY Ama profession : Gestionnaires demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 85ca situé à Tové-Ahundjo connu sous le nom de Wové commune de Kloto 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété VOUBE Woledzi et au Sud par une rue en projet de 14 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03444 -RP déposée le 15/10/2021 Mme AFANDOMI Ablanvi V. M-A profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à Kouma-Konda connu sous le nom de Konda commune de Kloto 3 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété HOTIAME Kokou et à l'Est par la Route Kpalimé-Topli de 30 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03445 -RP déposée le 15/10/2021 Mme LOKOSSOU Adakou Kayi J. profession : Religieuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise Mandataire de l'association Sœurs Missionnaires de la Miséricorde Divine (SMMD) d'Atakpamé demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30ha 23a 60ca situé à Ountivou connu sous le nom de Atchakoe commune de Ogou 4 et borné : au Nord par la propriété AGBO Tchakui, Sud et l'Est par la propriété DASSI et l'Ouest par la propriété MAKABIO.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'association Sœurs Missionnaires de la Miséricorde Divine (SMMD) d'Atakpamé et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03446 -RP déposée le 15/10/2021 Mme SOMENOU Abra Sefofo, épouse FINI profession : Ménagère demeurant à Kpalimé et domiciliée à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 89ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Kpodzi commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, Sud et l'Est par la propriété GOTA et à l'Ouest par la Route Nationale N° 5 Kpalimé- Atakpamé de 50 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03447-RP déposée le 15/10/2021 M. KOUDO Komi Wolanyo profession : Ingénieur informatique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 52ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Alaké Kopé commune de Haho 3 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété NOUTSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03448-RP déposée le 15/10/2021 M. NOUVE Nédi Kokou Profession : Eco-Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 56ca situé à Kpimé connu sous le nom de Séva commune de Kloto 2 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 10 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété ATSOU et l'Est par l'emprise d'une ligne de Haute Tension de 15 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03449-RP déposée le 15/10/2021 M. NOUVE Kofi Lawoe profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 98ca situé à Kpimé connu sous le nom de Séva commune de Kloto 2 Et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété ATSOU et l'Est par l'emprise d'une Ligne de Haute Tension de 15 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03450-RP déposée le 15/10/2021 M. ANATO Messan Kodjovi profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 20ca situé à Kologan connu sous le nom de Kablekondji commune de Agou 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité MASRO NYAMEDI WODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03451-RP déposée le 15/10/2021 Mme KPOTI Adjovi Mawussé, épouse ANATO profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 00a 29ca situé à Kologan connu sous le nom de Hlokové commune de Agou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité MASRO NYAMEDI WODE et l'Ouest par la propriété de la collectivité GATO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03452-RP déposée le 15/10/2021 Mme OKOTA Yassidatou profession : Sans profession demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 50ha 00a 02ca situé à Komé connu sous le nom de Koméglé commune de Haho 4 et borné : au Nord par la propriété de la collectivité TCHAO, GNONDJI et NOUMONVI et l'EPP KOMÉ, Sud par la propriété de la collectivité TCHAO, GNONDJI et NOUMONVI, l'Est par l'emprise du Ruisseau Lom-Nava et l'Ouest par la propriété BAWA Taoufik.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03453-RP déposée le 15/10/2021 M. BAWA Taoufik profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 50ha 00a 13ca situé à Komé connu sous le nom de Koméglé commune de Haho 4 et borné : au Nord par la Route Wahala-Kokpli, Sud par l'emprise du Fleuve Wahala, l'Est par la propriété de la collectivité TCHAO, GNONDJI et NOUMONVI et celle OKOTA Yassidatou et l'Ouest par l'emprise de la Rivière Thloum.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03454-RP déposée le 18/10/2021 M. KISSI Kossi Gilbert profession : Directeur de Société demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 60ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Fossi commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété TROM Kokou Jean et celle DESSOUZA, Sud par la propriété ADDAH, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03455-RP déposée le 18/10/2021 M. KISSI Kossi Gilbert profession : Directeur de Société demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Fossi commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est respectivement par les lots N° 22, 53 et 34 et l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03456-RP déposée le 18/10/2021 M. KOSSI Mawuena Komla Profession : Mécanicien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 19ca Situé à Atakpamé connu sous le nom de Agbonou commune de Ogou 1 et borné : au Nord par les lots N° 962 et 963, Sud, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 10, 14 et 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03457-RP déposée le 18/10/2021 M. AKOHOUENON Komlan profession : Electricien Industriel demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 26a 84ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Djamiho commune de Ogou 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité EFON et au Sud par l'emprise d'un ruisseau de 15 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03458-RP déposée le 18/10/2021 M. SOBA Palakeyem profession : Directeur Plan TOGO demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 13a 00ca situé à Houdou connu sous le nom de Djamiho commune de Ogou 1 et borné : au Nord et l'Ouest par l'emprise d'un Ruisseau de 20 mètres, Sud par une rue non dénommée de 50 mètres et l'Est par la propriété DEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03459-RP déposée le 18/10/2021 M. OCLOO Kossi profession : Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 43ca situé à Kuma Tsamé connu sous le nom de Dono commune de Kloto 3 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par les propriétés AGOSSA Prosper.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03460-RP déposée le 18/10/2021 M. OCLOO Kossi profession : Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 43ca situé à Kuma Tsamé connu sous le nom de Dono commune de Kloto 3 et borné : au Nord et Sud par des rues non dénommées de 12 mètres chacune, Sud, l'Est par la propriété BOKOVI et l'Ouest par la Route Nationale N° 5 Kpalimé-Atakpamé de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03461-RP déposée le 18/10/2021 M. OCLOO Kossi profession : Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 24a 48ca situé à Avedje connu sous le nom de Womévé commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété du Village d'Agou Avédjé, Sud, et l'Ouest par la propriété KLEVO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03462-RP déposée le 18/10/2021 M. GBEVE Yawovi Kplola profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 48a 60ca situé à Notsè connu sous le nom de Hahomegbe commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété KOUMADI, Sud par la propriété BILA Idrissou, l'Est et l'Ouest par la propriété AGBILA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03463-RP déposée le 18/10/2021 M. GBEVE Kokou Yesuto profession : Elève demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 10a 49ca situé à Notsè connu sous le nom de Hahomégbé commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété NASSANI, Sud, l'Est et l'Ouest par les propriétés MESSAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03464-RP déposée le 18/10/2021 M. BILERI Aliassim Safiana profession : Chauffeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 51ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Awougnassi commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est par la propriété AKPANRI et l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03466-RP déposée le 18/10/2021 M. AVADOKOU Kokouvi Enyonam profession : Naturothérapeute demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 95ca situé à Agou Koumawu connu sous le nom de Aka commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété AMEKO Ayawavi, Sud par la Route Nationale N° 5 Lomé-Kpalimé de 70 mètres, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 et 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03467-RP déposée le 18/10/2021 M. AVADOKOU Kokouvi Enyonam profession : Naturothérapeute demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 96ca situé à Agou Koumawu connu sous le nom de Aka commune de Agou 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 10 mètres, Sud et l'Est par l'emprise du Ruisseau Aka et l'Est par la propriété ADOUKONOU Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03468-RP déposée le 18/10/2021 M. LAWSON Têté profession : Bijoutier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 90ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Atimenya commune de Kloto 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété GOKA Kudzo, l'Est et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03469-RP déposée le 18/10/2021 M. ADJALO Hodenou profession : Ing. Génie-Civil demeurant à Agbata et domicilié à Agbata de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 82ca situé à Kpimé connu sous le nom de Séva commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété SEGBOR, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03470-RP déposée le 18/10/2021 Mme BADOMA Maboora profession : Commerçante demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zouto-Ebla commune de Kloto 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété GBOGBOTSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03471-RP déposée le 20/10/2021 M. SAVI Kokouvi Aféléte profession : Cadre d'Assurance demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 50a 01ca situé à Agou connu sous le nom de Assahoun Fiagbé commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété AMEGA Kossi Kouma et Sud et l'Ouest par la propriété MOBOU Bruno.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03472-RP déposée le 20/10/2021 Mme HOFFIAwovi Sylvie profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 02a 83ca situé à Kpélé-Elé connu sous le nom de Foto commune de Kpélé 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété AGOUDOU, Sud par la propriété AMEMAVOR et l'Est par la propriété AGOUDOU et celle KOUMODZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03473-RP déposée le 20/10/2021 M. LAWSON Late Profession : Employé demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 04a 85ca situé à Kpélé-Elé connu sous le nom de Foto commune de Kpélé 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété AGOUDOU, Sud par la propriété AGOUDOU et celle AMEMAVOR et l'Ouest par la propriété AGOUDOU et celle AMEMAVOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03474-RP déposée le 21/10/2021 M. SOLAGNI Mawouto profession : Maçon demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Idiotsé commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16, 26 et 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03475-RP déposée le 21/10/2021 Mme YACOUBOU Sikiratu profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 43ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Ogbadji commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété ABDU et l'Est par une rue non dénommée de 10 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03476-RP déposée le 21/10/2021 M. EDORH Georges A. H-N Profession : Administrateur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 95ca situé à Agou Tomégbé connu sous le nom de Akavou commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété DAKU Kofi Gerson, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16 et 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03477-RP déposée le 21/10/2021 M. HONYIGLOH Komlan profession : Gestionnaire Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 38a 50ca situé à Tové Agbéssia connu sous le nom de Agové commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété HONYIGLOH Komlan, Sud par la Route Nationale N° 3 Lomé-Kpalimé de 70 mètres, l'Est par la propriété AGBOYI Gerrard et celle de la collectivité ZAMBA et l'Ouest par la propriété WOZUFIA et celle ESSEH Koku.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03478-RP déposée le 21/10/2021 M. ADJEWOO Komlan Gerard profession : Consultant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 95ca situé à Agomé Kusuntu connu sous le nom de Towou commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété NUWODU Yawa, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03479-RP déposée le 21/10/2021 M. DUNYA Koffi Selom profession : Technicien de Climatisation demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 25a 60ca situé à Kpélé Novivé connu sous le nom de Adéta commune de Kpélé 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété DAKLU Abalo, Sud par la Route Adéta-Notsè de 30 mètres et l'Est par une rue non dénommée de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03480-RP déposée le 21/10/2021 M. AKOBARA Komlan profession : Infirmier d'Etat demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Sada commune de Ogou 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par une propriété non identifiée et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03481-RP déposée le 25/10/2021 M. ASSOGBAVI Tov Ogusky profession : Professeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 37a 79ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Batabali commune de Ogou 1 et borné : Parcelle A : au Nord par la propriété de la collectivité OBOUSSOUMI, Sud par la Ferme Aménovi, l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et l'Ouest par l'emprise d'un Ravin de 15 mètres. Parcelle B : au Nord par la propriété de la Mission Evangélique, Sud par la propriété ASSOGBALA Egbekou, l'Est par la propriété de la collectivité KOSSIKITI et l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03482-RP déposée le 25/10/2021 M. ASSOGBAVI Tov Ogusky profession : Professeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 43a 40ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Batabali commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété ABOUSSOUMI Kodjovi, Sud par la propriété ASSOGBALA Egbékou et l'Est par l'emprise du Ruisseau Odo Akposso de 15 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03483-RP déposée le 25/10/2021 M. ASSOGBAVI Tov Ogusky profession : Professeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 25ha 61a 66ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Assogbala commune de Ogou 1 et borné : au Nord par la propriété de la collectivité IDAYE ASSOGBALA et celle KEKEM, Sud par la propriété de la collectivité IDAYE ASSOGBALA et celle SAKA, l'Est par la Route Kpakpo-Atakpamé de 20 mètres et l'Ouest par la propriété de la collectivité IDAYE ASSOGBALA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04382-RP déposée le 11/04/2021 M. AGBO K. Dominique profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 45ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Wougboné commune de Haho 3 et borné : Parcelle A : au Nord et Sud par des rues en projet de 14 mètres chacune, l'Est et l'Ouest par la propriété ABALLOVI. Parcelle B : au Nord et Sud par des rues en projet de 14 mètres chacune, l'Est et l'Ouest par la propriété ABALLOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 04008 -RP déposée le 25/01/2022 M. LALADEWA Bayaki Eham profession : Agent Technique demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 04ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Maromi commune de Ogou 1 et borné : au Nord et Sud par la propriété de la collectivité ASSOGBAALADE, l'Est par la Route de Contournement de 50 mètres et l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION CENTRALE

Suivant réquisition, n° 01854-RC déposée le 26/09/2022
M. KALOUKI Essoyeki, profession : Conducteur d'Engins demeurant à Adéticopé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 39ca 24ca, situé à Blitta connu sous le nom de kaza-Copé, commune de Blitta et borné au Nord par la rivière, à l'Est par la propriété BAKANSA Koffi, au Sud par la propriété TOUWESSIM GNASSIMA Yao, à l'Ouest par la propriété KALINESSO Agoudo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01855-RC déposée le 27/09/2022
M. ABINA Zato Tchala, profession : Retraité demeurant à Akamadé-Sokodé et domicilié à Akamadé-sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 33a 37ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Kedjewe, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord par la propriété Warawara, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété OURO-AGORO Idrissou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01856-RC déposée le 27/09/2022
M. et Mme ABINA Zato Tchala et ABINA Iyana Emmanuel, profession : Retraitee et Maçon demeurant à Akamadé-Sokodé et domiciliés à Akamadé-Sokodé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 68a 44ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Sagbadéi, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord par les propriétés REMI, LAWO, DIDJAYEFEI, Kpangalam et un cimetière, à l'Est et au Sud par la propriété Kpangalam, à l'Ouest par la Route Nationale N°1 de 40m.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01857-RC déposée le 28/09/2022
M. TCHAMSI A. Kordjina, profession : Ingénieur des Travaux Publics demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles A et B ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 201ha 10a 85ca, situé à Tabindè connu sous le nom de Mono, commune de Sotouboua1 et borné PARCELLE A : au Nord par les propriétés GNASSINGBE et DIFINE, à l'Est par la propriété ANDJO TCHAMDJA et la rivière Bangolo, au Sud par Route Laoudé-Tchilabalode de 20m, à l'Ouest par la Route Sotouboua - Mono de 30m et la propriété BLEZA. PARCELLE B : au Nord par la Rivière BONGOLO et la propriété ANDJO TCHAMDJA, à l'Est par le fleuve Mono, au Sud par un Espase, à l'Ouest par la Route Laoude -Tchilabalode de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01858-RC déposée le 28/09/2022
M. TCHAMSI A. Kordjina, profession : Ingénieur des Travaux Publics demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35ha 97a 99ca, situé à Tabindè connu sous le nom de Kédjébi, commune de Sotouboua1 et borné au Nord par la propriété KALOUA et un Ravin, à l'Est par la propriété TCHOLIKE, au Sud par la propriété ANDJO et un Ravin, à l'Ouest par la propriété KALOUA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01859-RC déposée le 28/09/2022
M. KAO Tchilabalo, profession : Technicien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 96a 17ca, situé à Sotoutoua connu sous le nom de Loming-Da, commune de Sotouboua et borné au Nord par un ravin saisonnier, à l'Est, à l'Ouest et Sud par la propriété TOYOU

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01860-RC déposée le 29/09/2022
M. ADJIBOGOU Irenayo Tine, profession : Prêtre demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04ha 02ha 64ca, situé à Lama-Tessi connu sous le nom de Kassena, commune de Tchaoudjo2 et borné au Nord par la propriété YERIMA Tchadissédé, à l'Est et au Sud par des rue non dénommées respectivement de 16m et 14m, à l'Ouest par La Ligne de Haute Tension de la CEET de 52m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à LA Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Sokodé (DDECS) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01861-RC déposée le 30/09/2022
M. BAKPAZIM Kéréwa Kokou, profession : Entrepreneur demeurant à Sotouboua et domicilié à Sotouboua, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à sotouboua connu sous le nom de Tchitchao, commune de Sotouboua et borné au Nord et à l'Est par des lots non dénommées, au Sud et à l'Ouest par une rue non denommées de 14m et 16m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01862-RC déposée le 30/09/2022
M. OURO-SAMA Oukpedjowe, profession : Cadre de Banque demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 59ca, situé à Tchamba connu sous le nom de Kouboni, commune de Tchamba et borné au Nord et au Sud par une rue en projet de 10m chacunes, à l'Est par une rue en projet de 14m, à l'Ouest par la propriété ITAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01863-RC déposée le 30/09/2022
M. OURO-SAMA Oukpedjowe, profession : Cadre de Banque demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 98ca, situé à Tchamba connu sous le nom de Kouboni, commune de Tchamba et borné au Nord par la propriété ITAKOU, à l'Est et à l'Ouest par une rue en projet de 14m chacunes, au Sud par une rue en projet de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01864-RC déposée le 30/09/2022
M. OURO-SAMA Oukpedjowe, profession : Cadre de Banque demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 06ca, situé à Tchamba connu sous le nom de Kouboni, commune de Tchamba et borné au Nord par une rue en projet de 20m, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01865-RC déposée le 30/09/2022
M. YAYA Sani, profession : Ministre demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 54a 85ca, situé à Tchamba connu sous le nom de médina, commune de Tchamba et borné au Nord et à l'Est par une Rue de 10m, au Sud par la propriété OUBOU DORE et une Rue de 12m, à l'Ouest par Route ALIBI 1 de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01866-RC déposée le 30/09/2022
Mme ADI Bello, profession : Enseignante demeurant à Akamadé et domiciliée à Sokodé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 48ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Akamadé, commune de Tchakpaladè et borné au Nord par la propriété LANGUIE, à l'Est par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une Piste Rurale Tchakpalade-Kouvom de 20m, à l'Ouest par la propriété OURO-KOUMONI Assana.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01867-RC déposée le 30/09/2022
Mme ADI Bello, profession : Enseignante demeurant à Akamadé et domiciliée à Sokodé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 42ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Akamadé, commune de Tchakpaladè et borné au Nord par une Rue non dénommée de 16m, à l'Est par la propriété AWISOBA, au Sud par une Ruelle non dénommée, à l'Ouest par la propriété de la collectivité Kpangalam.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01868-RC déposée le 30/09/2022
M. ABALA Amouki, profession : Technicien Supérieur Génie Sanita demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépedo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 28a 60ca, situé à Pagala Gare connu sous le nom de pagala, commune de Blitta et borné au Nord par la ROUTE LASSA-KOMOU de 20m, à l'Est par les propriétés POPOSSI N'Danagnagnim et DJATO Madinani, au Sud par les propriétés DJATO Madinani et MATCHAA Kokou, à l'Ouest par la propriété KAMANAOU Kourï.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01869-RC déposée le 30/09/2022
M. TCHASSANTI Abdou-Latifou, profession : Technicien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 42a 00ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Atarozì, commune de Tchaoudjo et borné au Nord, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJINASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01870-RC déposée le 30/09/2022
M. ADJINASSA Agowom, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06ha 00a 00ca, situé à kpangalam connu sous le nom de Aviation, commune de Tchaoudjo et borné au Nord par la propriété ADJINASSA, à l'Est par la propriété KATAKPAOU, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOUDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01871-RC déposée le 30/09/2022
M. AZOKI Essoyomewé, profession : Ingénieur Informaticien demeurant à Zopomahé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles A et B ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43ha 37a 70ca, situé à Blitta connu sous le nom de Tchaloude-Dogo Copé, commune de Blitta et borné PARCELLE A : au Nord ,à l'Est par et à l'Ouest par la propriété AKOURAKOU Komlan Pascal, au Sud par la Route DIGUINA-WARAGNI de 20m. PARCELLE B : au Nord par la Route DIGUINA-WARAGNI de 20m, à l'Est par la la propriété DADJENOU Komi, au Sud par la propriété AKOURAKOU Komlan Pascal, à l'Ouest par La Route WARAGNI-DOGO COPE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DE LA KARA

Suivant réquisition numéro 05783/ RK déposée le 7/09/2022 M. EVALOU Abalo profession : Topographe demeurant à Kara et domicilié à Tomdè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Soumbou Préfecture de la Kozah et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété PLASSI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TCHEOU Palakyem et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05848/ RK déposée le 23/09/2022 M. PAKOU Tchamiedema profession : Revendeur demeurant à Kara et domicilié à Lama-Kolidè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama-Makoudè préfecture de la Kozah et borné au Nord par une zone bâtie, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par le lot N° 474 et à l'Ouest par le lot N° 473A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05849/ RK déposée le 27/09/2022 M. ALI Lakouwè profession : Technicien Supérieur en Électrotechnique demeurant à Kara et domicilié à Agamade de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Attéda préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ABI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05850/ RK déposée le 27/09/2022 M. HEZOU Eyakifama profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Agoé-Demakpoé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 21 ca situé à Kara connu sous le nom de Lindou préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKEDA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05851/ RK déposée le 27/09/2022 Mme KINEFE Egom Afeimdou profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 01 ca situé à Kara connu sous le nom de Bohou préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 mètres et de 20 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété BAMAZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05852/ RK déposée le 27/09/2022 M. DANDAO Tozim profession : Ingénieur Télécom demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 13 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchintchinda préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FATINI et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05853/ RK déposée le 27/09/2022 M. POUWI Lèoudè-Eglou Kossi profession : Notaire demeurant à Agoé-Adjougba et domicilié à Agoé-Adjougba de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 42 ca situé à Kétao connu sous le nom de Piyawaï préfecture de la Binah et borné au Nord par le lot 67, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 12 mètres et de 14 mètres et à l'Ouest par le lot N° 66.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05854/ RK déposée le 27/09/2022 M. NABIYOU Esso-Yomèwè profession : Entrepreneur demeurant à Agoé Zossimé et domicilié à Agoé Zossimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 34 ca situé à Kara connu sous le nom de Djamdè préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Ouest par la propriété PLIGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05855/ RK déposée le 27/09/2022 M. PEKLE Médéboudola profession : Officier Supérieur des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 68 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Pissayo préfecture de la Kozah et borné au Nord et au Sud respectivement par des lots N°1722 et 1720, à l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres et à l'Ouest par l'emprise d'une rivière.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05856/ RK déposée le 28/09/2022 M.TCHALLA Evalo profession : Topographe demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 08 a 07 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjélo préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATIYODI, au Sud par la propriété PALO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05857/ RK déposée le 28/09/2022 M.TCHALLA Evalo profession : Topographe demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca situé à Kara connu sous le nom de Lindou préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALAZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05858/ RK déposée le 29/09/2022 M. HALAOUI Bidenam profession : Militaire demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 17 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè Nord préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NABEDE et au Sud par une rue non dénommée de 28 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05859/ RK déposée le 29/09/2022 M. KOYE Tchelabalo profession : Employé de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 95 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchannadè Préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est, au Sud-Ouest et au Sud-Est par la propriété DAO Kpatcha et au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05860/ RK déposée le 30/09/2022 Mme ATANI Louise Ezzo-Essolim Profession : Consultante Résidant en France de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 76 ca situé à Kara connu sous le nom de Abouda préfecture de la Kozah et borné au Nord et au Sud par la propriété Awedeou, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05861/ RK déposée le 30/09/2022 M. EGBARE Mazima profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 21 ca situé à Kara connu sous le nom de Abouda préfecture de la Kozah et borné au Nord par l'emprise d'une rigole, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 244 et 242.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05862/ RK déposée le 30/09/2022 M. MONE Arzoume profession : Infirmier Auxiliaire d'Etat demeurant à Tchamba et domicilié à Tchamba de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Wakidè préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 1267, 1268 et 1264.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05863/ RK déposée le 30/09/2022 M. LABITE Sakpani Arzouma profession : Agent de Promotion Sociale demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à Kara connu sous le nom de Bohou préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Est par la propriété EDJADE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05864/ RK déposée le 30/09/2022 Mlle KAROUE Essohanam profession : Professeur d'Université demeurant à Agoé et domiciliée à Sogbossito de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 13 ca situé à Kara connu sous le nom de Poudè préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud par le lot N° 80 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05865/ RK déposée le 30/09/2022 Mme KARBOU Kuméa Halo Adjeba profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 18 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Anaïdè préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABY et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05866/ RK déposée le 30/09/2022 Mme GNABA Akoule Atélé profession : Servante résidant aux USA de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 56 ca situé à Kara connu sous le nom de Nidida préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Sud par le lot N° 1104B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05867/ RK déposée le 30/09/2022 M. SANI Djélilou profession : Revendeur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud-Ouest, au Sud-Est et au Nord-Ouest respectivement par les propriétés KABIYA, BOUYO et KARKAN.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SALAMI Ibrahim et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05868/ RK déposée le 30/09/2022 M. SANI Djélilou profession : Revendeur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Agbamléwaou préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Nord-Ouest par la propriété BASSADOU et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SALAMI Ibrahim et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05869/ RK déposée le 30/09/2022 M. AMBARKA Eboulayima profession : Médecin Chirurgical demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca situé à Kara connu sous le nom de Attéda préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété PALA et au Sud par une rue existante de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05870/ RK déposée le 30/09/2022 M. MOUZOU Abalo profession : Comptable demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 74 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchanadè préfecture de la Kozah et borné au Nord et au Sud par la propriété MOUZOU, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 mètres et de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05871/ RK déposée le 30/09/2022
M. AMBARKA Eboulayima profession : Médecin Chirurgien
demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé de nationalité
Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la
République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant
en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une
contenance totale de 05 a 91 ca situé à Kara connu sous le
nom de Lama Kolidè préfecture de la Kozah et borné au Nord
par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud, à l'Est et
à l'Ouest respectivement par les propriétés MAZIGUE,
AZOUMA et NABEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05872/ RK déposée le 30/09/2022
M. MOUZOU Palakyem profession : Enseignant Chercheur
demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité
Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la
République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant
en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une
contenance totale de 06 a 25 ca situé à Kara connu sous le
nom de Anaïdè préfecture dep la Kozah et borné au Nord, à
l'Est et à l'Ouest par la propriété PATALINDE et au Sud par
une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05873/ RK déposée le 30/09/2022
M. KATAWUI Mefeinoyou profession : Ingénieur demeurant
à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande
l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise
d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant
la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a
01 ca situé à Kara connu sous le nom de Nidida préfecture
de la Kozah et borné au Nord et à l'Est respectivement par
les propriétés Assih et Tougon, au Sud et à l'Ouest par des
rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa
connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels
ou éventuels.

REGION DES SAVANES

Suivant réquisition, n° 01644-RS déposée le 23/09/2021
M. N'WOBI Ikechukwu, profession : Revendeur demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 09 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Dapaonkpergou, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est par la route Dapaong - Pana, au Nord-Ouest, au Sud-Ouest par la propriété DOUTI et au sud-est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02564-RS déposée le 7/04/2022
M. LARE Kanwadbé profession : Officier de FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Dalwak, préfecture de Tône et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété KOGNALE et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02675-RS déposée le 1^{er}/07/2022
M. DJAGO A. Almyao, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 56 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Mossi, préfecture de Cinkassé et borné au Nord par la propriété MOUNI, au Sud par la route de Boadé, à l'Est par la propriété MOUSTAPHA et à l'Ouest par la propriété KADRI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02676-RS déposée le 1^{er}/07/2022
M. ALADJON Woelid, profession : sans emploi demeurant à Guéin - Kouka et domicilié à Guéin - Kouka, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à Mango connu sous le nom de Kadjoura, préfecture de l'Oti et borné au Nord par la propriété BADOU, au Sud par la propriété NAMBIENI, à l'Est par une non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété SEYDOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02677-RS déposée le 1^{er}/07/2022
M. BOMBOMA Kambatibe, profession : Vétérinaire demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 96 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Kounkoaré, préfecture de Tône et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété BOMBOMA et à l'Est par la route nationale n° 1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02678-RS déposée le 4/07/2022
M. OMOROU Abdou Rashidou, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Yiégo, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est par les propriétés PIZONGO et BIMBILA, au Nord-Ouest, au Sud-Est et au sud-ouest par la propriété PIZONGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02679-RS déposée le 11/07/2022
M. BADJO Dawa Deminen, profession : Juriste demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Dapaonkpergou, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest par la propriété KOMBATE Labisielle, au Sud-Est par les propriétés KOMBATE Dambé et KOLANI et au Sud-Ouest par la propriété MADAGOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02680-RS déposée le 11/07/2022
M. SAHUQUET Gérard Louis Etiema, profession : Gérant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 74 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Toaga, préfecture de Tône et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02681-RS déposée le 11/07/2022
M. KOARA Abdoulaye, profession : Commerçant demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 51 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Zollale, préfecture de Cinkassé et borné au Nord par l'ancienne route nationale n°1, au Sud par une rue non dénommée de 30 mètres, à l'Est par le domaine de la SO.TO.CO. et à l'Ouest par la propriété ZOMBRE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02681-RS déposée le 13/07/2022
M. DJAGBA Dameyi, profession : Ingénieur Agronome demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 51 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Zollale, préfecture de Cinkassé et borné au Nord par l'ancienne route nationale n°1, au Sud par la route de Bakwu, à l'Est par le domaine de la SO.TO.CO Cinkassé et à l'Ouest par la propriété ZOMBRE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02682-RS déposée le 13/07/2022
M. DJAGBA Dameyi, profession : Ingénieur Agronome demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 16 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Bantamboare, préfecture de Tône et borné au nord par la propriété NAGBANDJA, au Sud par la propriété TCHONOOU Palabibadi, à l'Est par la propriété DJOUMBAMPA, à l'Ouest et au Nord-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02683-RS déposée le 13/07/2022
M. DOUTI Kambilso, profession : Notaire demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24 a 02 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Yangbangbane, préfecture de Tône et borné au Nord par une rue non dénommée de 30 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par la propriété NAGOURE, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02684-RS déposée le 13/07/2022
M. MABUDU Kokoulolo, profession : Entrepreneur demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 31 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nagnongou, préfecture de Tône et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud-Est par la propriété POUKABIGOU et Sud-Ouest par un carréfour.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02685-RS déposée le 13/07/2022
M. DONI Nantièbe, profession : Revendeur demeurant à Agbengourou et domicilié à Agbengourou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 49 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Kpégui, préfecture de Tône et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, au Sud, à l'Est par la propriété NAMTANTE, et à l'Ouest par un carréfour.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02686-RS déposée le 13/07/2022
M. DONI Nantièbe, profession : Revendeur demeurant à Agbengourou et domicilié à Agbengourou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 12 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Kpégui, préfecture de Tône et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété YACOUBOU et à l'Est par un passage de 06 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02687-RS déposée le 15/07/2022
M. TOITRE Labékoua, profession : Magistrat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 85 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Gabagou, préfecture de Tône et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par la propriété GOUTANTE et à l'Ouest par les propriétés TCHEDÉ et YAMBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02688-RS déposée le 15/07/2022
M. MOUSTAPHA Zoubéro, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 23 ca, situé à Nanergou connu sous le nom de Gabagou, préfecture de Tône et borné au Nord-Est par l'ancienne route nationale n°1, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud-Est par la propriété ELHADJ GAZERE et au Sud-Ouest par la propriété KOMBATE Matiéyéndou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02689-RS déposée le 18/07/2022
M. MAFELE Baboti, profession : Retraité demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 38 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nassablé, préfecture de Tône et borné au Nord par le lot n°275, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres, à l'Est par le lot n°278, et à l'Ouest par le lot n°274.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02690-RS déposée le 19/07/2022
M. DJISNABA Ousmane, profession : Infirmier d'Etat demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca, situé à Nanergou connu sous le nom de Tangninkpoungue, préfecture de Tône et borné au Nord-Est par la route nationale n°1, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud-Est par la propriété KOMBATE Damitoti et au Sud-Ouest par le domaine de SO.CO.SA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02691-RS déposée le 19/07/2022
M. NOUME Baninme, profession : Revendeur demeurant à Gando et domicilié à Gando, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 54 a 99 ca, situé à Sagbiébou connu sous le nom de Sagbiébou, préfecture de l'Oti-Sud et borné au Nord, à l'Est par la propriété TCHANARE, au Sud par le domaine du centre des Affaires Sociales et la propriété TCHANARE et à l'Ouest par la route Sagbiébou - Gando.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02692-RS déposée le 22/07/2022
M. BANIEN Yendouban, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 42 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône et borné au Nord par les propriétés GNAMBONE et DABAGOU, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres, à l'Est par la route Kpégui - Kalsom et à l'Ouest par la propriété BROUHABE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02693-RS déposée le 22/07/2022
M. ISSA Moussa, profession : Commerçant demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 48 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Seigbin, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest, au Sud-Est par la propriété AMADOU et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02694-RS déposée le 22/07/2022
M. ISSA Moussa, profession : Commerçant demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 43 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Seigbin, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AMADOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02695-RS déposée le 22/07/2022
M. ISSA Moussa, profession : Commerçant demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Cinkassé, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOBISSI Dasmane et au Sud par l'ancienne route nationale n°1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02696-RS déposée le 25/07/2022

Mme NADJE Assanatou, profession : Coiffeuse demeurant à Mango et domiciliée à Mango, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 87 ca, situé à Mango connu sous le nom de Miénsou, préfecture de l'Oti et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUKOURA et au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02699-RS déposée le 1^{er}/08/2022

M. KOARA Abdoulaye, Profession : Commerçant demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 54 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Natinga, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est par la voie de contournement, au Nord-Ouest, au Sud-Est par la propriété SEGOA Tané et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02700-RS déposée le 1^{er}/08/2022

M. KOLANI Tikouabe, profession : Commerçant demeurant à Boumonga et domicilié à Boumonga, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 75 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Boumonga, préfecture de Tône et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété YENDONGOU et à l'Est par l'ancienne route nationale n°1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02701-RS déposée le 1^{er}/08/2022

M. DOKAMIBRE Litebia, profession : Comptable Gestionnaire demeurant à Boumonga et domicilié à Boumonga, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 70 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nagongou, préfecture de Tône et borné au Nord, à l'Est par des routes non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété BAGLE Yéndoukoa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02702-RS déposée le 1^{er}/08/2022

M. DOKAMIBRE Litebia, profession : Comptable Gestionnaire demeurant à Boumonga et domicilié à Boumonga, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 67 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Worgou, préfecture de Tône et borné au nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au sud, à l'est et à l'ouest par la propriété DOUTI Lardja.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02703-RS déposée le 1^{er}/08/2022

Mme KOLANI Tkouabe, profession : Revendeur demeurant à Boumonga et domiciliée à Boumonga, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en deux (02) de terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 33 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Boumonga, préfecture de Tône et la parcelle A, d'une contenance de 0,1a 33 ca, est bornée au Nord-Est et au nord-ouest par la propriété LAMBONI Panabatte et au sud par une rue non dénommée de 16 mètres. La parcelle B, d'une contenance de 0,2 a 10 ca, est bornée au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété LAMBONI Panabatte.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02704-RS déposée le 2/08/2022

M. AGRIGNA Sama, profession : Officier de Police demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 95 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Badoré, préfecture de Tône et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété DOUDJENGUE et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02705-RS déposée le 2/08/2022

M. LARE Minlibe, profession : Entrepreneur demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47 a 27 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et borné au Nord, au Sud par des rues non dénommées de 12 mètres chacune, à l'Est par l'emprise d'une rigole de 10 mètres et à l'Ouest par la route nationale n°1 et la propriété Dana.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02706-RS déposée le 2/08/2022

M. KANTI - KOLANI Kamlantibe, profession : Aide Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 05 ca, situé à Tandjoaré connu sous le nom de Nano, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété DJAKPERKA Dagani, au Sud par la propriété LIKITIEKOA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02707-RS déposée le 2/08/2022

M. KANTI - KOLANI Kamlantibe, profession : Aide Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 50 ca, situé à Tandjoaré connu sous le nom de Nano, préfecture de Tandjoaré et borné au nord, à l'Ouest par la propriété LARE Mokpiata, au Sud par le magasin de la nouvelle Société cotonnière du Togo et à l'est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02708-RS déposée le 2/08/2022

M. KANTI - KOLANI Kamlantibe, profession : Aide Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 25 ca, situé à Tandjoaré connu sous le nom de Nano, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KONGUE Namikoa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02709-RS déposée le 2/08/2022

M. KANTI - KOLANI Kamlantibe, profession : Aide Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 87 ca, situé à Tandjoaré connu sous le nom de Nano, préfecture de Tandjoaré et borné au Nord par la route Kpierik - Goudoga, au Sud par la propriété Doumoungue, à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Ouest par la propriété KONGNANKONG.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02710-RS déposée le 2/08/2022

M. TAKOUAME Goumah Nampoukti, profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 56 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nawole, préfecture de Tône et borné au Nord par la propriété LOIMPO, au Sud, à l'Ouest par la propriété LAMBONI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02711-RS déposée le 3/08/2022

Mme BAGAGNAN Amdia, profession : Revendeuse demeurant à Cinkassé et domiciliée à Cinkassé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Pisosgo, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest, au Sud-Ouest par la propriété KOARA et au Sud-Est, par un passage de 04 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02712-RS déposée le 3/08/2022

M. WINYDBA Abdoul Latif, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 71 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Pisosgo, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété NONGUEMA, au Sud par un passage de 08 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02713-RS déposée le 3/08/2022

M. KODJOAKOU Komi M. Justin, profession : Agent Technique des Impôts demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Maog-Djoal, préfecture de Tône et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété GONANIN, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées, respectivement de 12 mètres et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02755-RS déposée le 3/08/2022
M. NANGBENE Damenane, profession : Commerçant demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 80 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Nadégré, préfecture de Tône et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété DAMENEN, au Sud une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Est par un passage de 06 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02760-RS déposée le 13/09/2022
M. BANGRE Moro, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 43 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Tanyitcoungou, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, à l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres et à l'Ouest par la propriété DAGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02761-RS déposée le 13/09/2022
M. BANGRE Moro, Profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Zollale, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété BOBISSI Dermane, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02762-RS déposée le 13/09/2022
M. DABAGO Karim, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 40 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Yiégo, préfecture de Cinkassé et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété DABOGO Issaka, et au Sud par la route nationale n°1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02763-RS déposée le 13/09/2022
M. BANGRE Souleymane, profession : Revendeur demeurant à Cinkassé et domicilié à Cinkassé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 85 ca, situé à Cinkassé connu sous le nom de Cinkassé-Centre, préfecture de Cinkassé et borné au Nord-Est par un passage de 06 mètres, au Nord-Ouest par la propriété LENDE, au Sud-Est et au Sud-Ouest par des rues non dénommées 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02767-RS déposée le 15/09/2022
M. LARE KOLANI Lorimpo, profession : Commerçant demeurant à Barkoissi et domicilié à Barkoissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 67 ca, situé à Loko connu sous le nom de Loko, préfecture de l'Oti et borné au Nord par l'emprise d'une ligne de la moyenne tension, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres, à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété BOMBOMA Kanatin.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02773-RS déposée le 22/09/2022
M. LARE KOLANI Lorimpo, profession : Revendeur demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 67 ca, situé à Loko connu sous le nom de Loko, préfecture de l'Oti et borné au Nord par la propriété KANFITINE, au Sud par l'ancienne route nationale n°1 de 40 mètres, à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Ouest par les propriétés ANDJO Tchamdja et Mme YARK.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02776-RS déposée le 23/09/2022
M. BABAKA Gbamra Badjibassa, profession : Journaliste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 23 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Kombonloaga, préfecture de Tône et borné au nord par la propriété YOMA, au Sud par la propriété SAMBIANI, à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété ATOGMA François.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02775-RS déposée le 23/09/2022

M. LARE Kanwadbé, profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Worgou, préfecture de Tône et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété FLINDJOA et au sud par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02776-RS déposée le 23/09/2022

M. BABAKA gbmra Badjibassa, profession : Journaliste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 23 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Kombonloaga, préfecture de Tône et borné au nord par la propriété YOMA, au Sud par la propriété SAMBIANI, à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété ATOGMA François.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 02783-RS déposée le 29/09/2022

M. DAWA Dado, Profession : Enseignant demeurant à Bassar et domicilié à Bassa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 46 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et borné au Nord, à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres, et à l'Est par la propriété DJANGBADJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI
